

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
1982
N° 221-222

25^e ANNÉE
LE N° 13 F

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



⊕ **Energie... Energie...
D'où viens-tu ?**

→ page 3

⊕ **Le mystère
de Roswell**

→ page 10

⊕ **ci-dessus : OVNI
photographié dans le
Haut-Rhin**

→ page 28

⊕ **Le photographe
de l'invisible**

→ page 37

LUMIERES DANS LA NUIT

GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES
FONDATEUR : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

sommaire

PAGES
3 - Energie... Energie... D'où viens-tu ?
8 - Un agent infâme de la C.I.A.
9 - La lutte du C.A.U.S.
10 - Le mystère de Roswell
15 - O.V.N.I. ou V2?
17 - Un objet cylindrique explose (Côte-d'Ivoire)
17 - Au pays du soleil levant
18 - En Espagne
20 - De curieux événements
22 - La vague italienne de 1978
28 - Deux enquêtes
31 - Phénomène à Kaysersberg (Ht-Rhin)
33 - Loire Atlantique : La Pinelais
36 - Compte-rendu d'une veillée
37 - Le photographe de l'invisible
41 - Près de Ste-Croix-en-Jarez (Loire)
42 - Les Salins d'Hyères (Var)
44 - Curieuse formation d'objets dans le ciel Seynois (Var)
45 - Livres lus
47 - D'un livre à l'autre

abonnement

LUMIERES DANS LA NUIT, revue bimestrielle de 48 pages consacrée au problème OVNI.

Abonnement annuel, ordinaire : 80 F
de soutien, à partir de : 100 F
Etranger, majoration de 20 F

Règlement par mandats internationaux ou autres moyens.
Les coupons-réponses internationaux sont acceptés :
un coupon = 1,40 F.

Versement et correspondance à adresser à :
M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. 27.24.26 N
LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

Attention ! Seule l'enveloppe porte la mention «abonnement terminé». Lors d'un réabonnement, voudriez-vous nous rappeler votre numéro d'abonné figurant sur l'enveloppe devant votre nom. Merci.

En cas de changement d'adresse, il est indispensable de nous indiquer la précédente et joindre 2 F.

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre ou la lettre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1, 2, ou B, terminé avec le n° de Janvier-Février
- 3, 4, ou D, terminé avec le n° de Mars-Avril
- 5, 6, ou F, terminé avec le n° de Mai-Juin
- 7, ou H, terminé avec le n° de Juillet-Août
- 8, ou J, terminé avec le n° de Septembre-Octobre
- 9, 10, ou L, terminé avec le n° de Novembre-Décembre

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs. Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

avis

Energie... Energie... D'où viens-tu ?

Qui es-tu, toi qui interfère dans des expériences de physique de haut niveau ?

Qui es-tu toi qui se manifeste avec le phénomène OVNI ?

Qui es-tu toi qui déplace des objets sans qu'un humain ni touche ?

Qui es-tu toi qui apparaît en parapsychologie ?

Las ! Il faut bien constater que la Science n'est pas omnisciente dans ces domaines. Ce qu'elle connaît fait partie d'un domaine fini et ce qui reste à apprendre est infini. Faut-il ajouter encore que, dans ce que nous croyons connaître aucun scientifique n'oserait affirmer qu'il en détient l'ultime réalité. Chaque jour qui passe apporte une nouvelle pierre à un édifice que l'on aurait pu croire achevé.

D'aucun pourrait reprocher à la Science de rester muette devant certains Faits. Mais que pourrait-elle en dire si rien de ses acquis ne lui permet de les appréhender ? Il lui faudrait, soit en connaître la nature exacte, soit pouvoir formuler des hypothèses, ou des lois, qui lui permettraient de prévoir ce qui va se passer quand certaines conditions sont réunies. Mais quoi chercher, où, comment ? Il semble bien que personne ne soit en mesure de répondre à ces questions et que, peut-être, les instruments capables d'appréhender ces phénomènes restent encore à inventer si toutefois ils ne dépassent pas les limites de nos possibilités.

Ainsi en est-il du phénomène dit OVNI : capricieux, évanescents, changeant, erratique. Il est hors de question de pouvoir en disposer en laboratoire ou ailleurs. Ceux qui vitupèrent, intellectuels

ou non, contre une Science qu'ils taxent d'indifférence pour ce phénomène, se devraient de réfléchir un tant soit peu sur les possibilités qu'il offre pour qu'il puisse être étudié scientifiquement. Ceux-là diront peut-être qu'il y a des témoignages. C'est vrai, mais lequel est-il vraiment fiable ? On ignore tout des effets psychiques que peut produire le phénomène sur le témoin qui l'observe. Dès lors le récit qui peut être fait d'une observation n'a plus qu'une valeur toute relative. Il ne reste plus comme fiable que le fait même de l'observation, que les effets constatés et les traces que le phénomène a laissées. Mais à quoi en attribuer les causes quand la nature même de ce qui les a produits demeure inconnue ?

Je souhaite vivement qu'à partir de ces données tangibles, apportant la preuve qu'un phénomène s'est manifesté, que quelqu'un puisse émettre un jour une hypothèse vérifiable. Il faut bien constater que personne n'y est encore parvenu.

Plutôt que s'embarrasser d'hypothèses invérifiables qui compliquent la recherche d'une solution, il semble qu'il faudrait revenir en arrière et partir sur des bases solides, en dégageant le caractère commun à TOUTES les manifestations.

Nous pouvons affirmer en toute certitude, et personne ne peut le contester que : LE PHENOMENE OVNI EST LE SIEGE D'UNE ENERGIE EXTERIEURE AUX TEMOINS.

Nous voilà ramenés à la question posée au départ, celle où réside tout le mystère du phénomène dit OVNI.

Plus de 1.700 réponses à notre questionnaire

Ainsi que nous l'avions laissé pressentir, c'est un succès absolument inespéré, remarquable, qui s'est fait jour au fil des mois, avec la réception de ces innombrables Questionnaires qui nous ont été retournés remplis, avec conscience.

Notre ami, Monsieur Gilbert CORNU, qui s'est chargé de tout l'énorme travail de dépouillement, a du faire face à une situation totalement imprévue au départ, qui a nécessité des centaines d'heures de présence assidue pour cette tâche. Au nom de nos lecteurs, nous lui exprimons ici notre très vive gratitude pour tout ce qu'il accomplit avec tant d'idéal et de dévouement.

Son compte-rendu (véritable étude) s'échelonnera sur plusieurs numéros de LDLN ; le revers de cette médaille, c'est que notre ami devra retarder d'autant la rédaction et la parution de ses prochains articles "Porte-ouverte en ufologie"

Un immense MERCI aux très nombreux lecteurs qui ont saisi l'importance de ce Questionnaire.

Il n'y a pas seulement, nous l'avons annoncé, dans les manifestations du phénomène OVNI que s'observe l'action d'une énergie à l'extérieur des témoins, il en existe bien d'autres où ceux-ci en constatent les effets à l'instant même où elles se produisent.

Pour l'illustrer j'ai choisi une affaire très classique et exemplaire, tout ce qui a de plus authentique. Connue sans doute par certains, elle sera une découverte pour d'autres et pour tous un moment de réflexion.

Elle se passe dans un petit chef-lieu de canton de l'Eure : Saint-Georges de Vièvre, localité de 372 âmes au recensement de 1962, la commune entière en comptant 693, et où bien sûr tout le monde connaît tout le monde et tout ce qu'il s'y passe. Les faits ont été relatés par la presse locale et M. Aimé MICHEL, dans "planète" n° 28 de mai-juin 1968, cite "L'Industriel de Louviers" du samedi 8 mars 1930, dans l'article qu'il a écrit sur l'affaire. La gendarmerie nationale du canton a conduit une enquête minutieuse qui a donné lieu à de très nombreux procès-verbaux. Le commandant de gendarmerie Emile TIZANE qu'on ne présente plus, célèbre par sa documentation unique au monde sur des cas similaires, par ses publications, s'en est intéressé, a été sur les lieux, a fait son enquête personnelle. Le compte rendu complet en a été publié dans un petit livre "Il n'y a pas de maisons hantées" édité en 1971 par "Omnium littéraire".

Je dois préciser que je ne traiterai que le récit de la victime : M. Gourlin, pharmacien. Ce récit étant attesté par de très nombreux témoignages visuels figurant dans les procès-verbaux de l'enquête. Ils n'apportent rien de plus aux faits relatés, sinon, et ce qui est très important, qu'ils les corroborent et attestent tous de leur authenticité. Le lecteur comprendra que je n'ai pas voulu le lasser par des redites, et je cite les références où il pourra les retrouver. En outre, la photographie de la pharmacie figure page 130 du livre "L'hôte inconnu du crime sans cause" de E. Tizané, édit. TCHOU 1977, avec M. Gourlin, sa famille, sa bonne Andrée FOUTEL. L'ouvrage relate de très nombreux cas analogues tout aussi authentiques.

Le décor étant en place arrivons au récit.

M. Aimé GOURLIN, 58 ans, pharmacien à St-Georges de Vièvre.

Il est exact que des faits anormaux se sont passés chez moi du 10 au 28 décembre 1939, ayant recommencés le 3 janvier après une trêve de 6 jours.

- mardi 10 décembre 1929,
dans le laboratoire, un tuyau de poêle est tombé.
Je me suis efforcé de le remettre sans succès. Je

l'ai posé sur un meuble voisin et, par trois fois, le tuyau est tombé à terre sans que je puisse m'expliquer comment.

- mercredi 11 décembre,
des boîtes de pastilles et de cachets, qui se trouvaient sur la planche voisine du tuyau, sont tombées devant la bonne quand elle sortait de la salle. J'ai pensé à un claquement de porte, mais elles sont tombées ensuite plusieurs fois.

- Jeudi 12 décembre,
vers huit heures, comme la veille, deux bocaux sont tombés à une demi-heure d'intervalle ; toujours dans la même pièce.

- Vendredi 13 décembre,
sur la même planche que la veille, 5 ou 6 bocaux sont tombés au cours de la journée, sauf un qui se trouvait dans un renfoncement ? Vers 20 heures ce bocal s'était avancé de 40 cm et se trouvait en équilibre sur le bord de la planche.

- Samedi 14, dimanche 15, lundi 16 décembre se sont passés sans incident.

- Mardi 17 décembre,
vers 17 h, dans la pharmacie où la bonne, Andrée FOUTEL, faisait le ménage, un bocal de deux litres est tombé derrière mon dos et celui de la bonne. Plusieurs petits bocaux de poudre sont tombés également, la bonne étant toujours dans la pièce et du côté opposé. Je suis allé trouver M. le curé doyen qui m'a remis des médailles de St Benoît que j'ai placées sur les planches menacées.

- Mercredi 18 décembre,
dans la pharmacie, vers 17 ou 18 h, les bocaux de poudre sont tombés malgré les médailles. Un peu plus tard, dans le laboratoire, deux litres, un mortier, une petite bouteille vide, sont tombés sur la tête de ma bonne.

- Jeudi 19 décembre,
dans le laboratoire, un bocal de deux litres contenant 2 kgs de naphtaline, et pesant lui-même 2 kgs, a contourné un meuble pour venir se briser à 2 ou 3 mètres du point où il aurait dû normalement tomber. Un litre, posé par terre, a sauté et est retombé sur place avec un fracas épouvantable. Un petit bocal de camphre en poudre, qui était par terre, a traversé deux pièces pour aller se briser contre une porte, à 5 ou 6 mètres de son point de départ. Un petit bocal posé sur une planche, derrière une pile de sacs, a sauté par-dessus pour aller se briser au milieu de la pièce. Tous ces faits semblaient viser la bonne qui travaillait dans la pièce à côté.

- Vendredi 20 décembre,
M. le curé de S.E... a béni la maison vers cinq heures. Cinq minutes après un bocal vient se briser près de la porte de la salle où tout le monde était réuni. Jusqu'à neuf heures, encore beaucoup de casse.

- Samedi 21 décembre,
je suis allé à E... Entre cinq heures et neuf heures, la bonne fait le ménage de la pharmacie. Derrière son dos, 2 litres de vin de Breyne, une quantité de

paquets, une balance de précision entourée de verre, sont tombés avec bruit d'une hauteur de 1 m 50, rien n'a été cassé ! Dans le laboratoire une armoire s'est ouverte pour laisser tomber quantité de petits paquets.

- Lundi 23 décembre,
toujours entre 5 et 9 heures, j'ai surveillé mes bocaux, et je me suis aperçu qu'il en manquait un de deux litres. Je l'ai cherché dans toute la maison et je l'ai retrouvé sur une planchette de laboratoire. Il avait franchi 7 à 8 mètres.

- Mardi 24 décembre,
entre 5 et 9 heures, une vingtaine de bouteilles vides sont tombées avec un grand fracas, 10 ou 12 bouteilles se sont cassées. Vers 20 h un bocal est tombé dans la pharmacie pendant que la bonne remontait de la cave à l'autre bout de la maison. Et, ajoute M. Gourlin, Il est à remarquer que la bonne était souvent seule lorsque les cas se produisaient. Cependant, un fait comme celui-là et beaucoup d'autres semblables prouvent qu'elle ne peut pas être l'auteur.

- Mercredi 25 décembre,
vers 20 h, un bocal est projeté à 2 ou 3 mètres au milieu de la pharmacie.

- Jeudi 26 décembre,
deux entonnoirs sont sortis d'un placard et se sont brisés. Un sac de Lactina a été projeté par terre. Un mortier pesant 20 kgs s'est renversé avec son socle. Dans la pharmacie un bocal de 5 litres a franchi 4 ou 5 mètres pour venir se briser au milieu de la pièce, avec un tel bruit que, de l'autre côté de la rue, les voisins sont accourus pour voir ce qui se passait. Le soir, un mortier et un pilon sont sortis d'un placard bien vérrouillé. Le mortier n'a pas été cassé, mais le pilon a été pulvérisé.

- Vendredi 27 décembre,
un mortier est tombé d'un placard et s'est cassé. J'ai rangé des bocaux dans une caisse dans l'espoir de les préserver, et j'ai posé dessus un sac de Lactina de 5 kgs. Dans l'après-midi le sac s'est soulevé pour laisser passer un bocal qui s'est cassé au milieu de la pièce. Le lendemain matin, en descendant, la bonne a dit qu'elle avait eu peur la nuit car quelque chose était tombé dans la chambre à côté. Je suis monté voir, et j'ai vu qu'un bocal de 5 litres qui avait été remonté de la pharmacie était tombé.

- Samedi 28 décembre,
entre 5 et 9 h, un paquet d'herboristerie et une boîte de camphre sont tombés à terre.

Le nombre d'objets cassés s'élevait à 70 environ.

- Samedi 4 janvier,
les faits ont repris et tout s'est passé dans le laboratoire. 2 ou 3 bocaux se sont cassés, paquets, différentes boîtes, un mouloir, un poids de 5 kgs posé sur une boîte a sauté plusieurs fois. Le mortier de 20 kgs qui avait été renversé l'autre semaine et posé par terre, a sauté et est retombé, faisant grand bruit en cassant un pavé.

- Dimanche 5 janvier,

le matin, 2 entonnoirs en verre sautent d'un placard et se brisent.

- Lundi 6 janvier,
entre 21 et 21 h 30, le poids de 5 kgs a recommencé ses exploits. 3 assiettes sont tombées dans le laboratoire. Pour préserver les autres je les transportais dans la cuisine. Dix minutes plus tard, les autres sautaient "pendant que la bonne était dans la pièce avec la famille". Un peu plus tard, 5 litres sortent du buffet pour aller se casser au milieu de la pièce.

- Mardi 7 janvier,
toute la journée taquineries sans fin (36 manifestations). Comme dégâts, 3 bols, 1 mortier, 2 entonnoirs ; un galet est tombé à terre, je l'ai ramassé et remis en place. Je suis resté dans la pharmacie et immédiatement le galet est projeté avec violence contre la porte de la pharmacie. J'ai supprimé le galet, et alors tous les objets qui étaient dans le laboratoire, chapeau, chaussures, parapluie, sac à main, journaux... etc... sautent tous plusieurs fois, particulièrement mon chapeau. Un escabeau posé contre un placard pour l'empêcher de s'ouvrir vient s'échouer à l'autre bout de la pièce. Une chaise posée contre le buffet a été projetée en l'air "et la bonne qui se trouvait dans la pièce à côté l'a vue monter à deux mètres de haut". Mon gendre, Leveaux Robert, a remis en place une boîte de guimauve et le chapeau en disant ; "On va voir s'il va le remettre par terre !" Immédiatement le chapeau lui arrive sur les talons. Cinq minutes après la boîte de guimauve est venue rouler à ses pieds dans la salle. Mon fils Alphonse est venu et a voulu amener la bonne, "puisque cela paraissaient toujours s'acharner sur elle". Deux minutes avant son départ, la famille qui était réunie dans la pharmacie a vu arriver d'un bon le fameux chapeau. Je l'ai raccroché et, d'un nouveau bond, il est venu raser la figure de mon fils Alphonse.

DEPUIS LE DÉPART DE MA BONNE AUCUN INCIDENT N'A EU LIEU ET LE CALME EST REVENU.

Le lecteur aura compris, à la lecture de tous ces incidents, pourquoi j'ai hésité à lui faire subir une relecture, en quelque sorte, par des témoins qui ont vu chacun un, ou plusieurs, des faits signalés.

COMMENTAIRES

C'est inimaginable, fantastique, inconcevable et cependant parfaitement exact. Il faut avoir la tête bien sur les épaules pour supporter ce que M. Gourlin appelle par euphémisme des taquineries. D'autres en seraient tombés malades.

Je dirai, à la suite du Cdt Tizané, et pour avoir lu les nombreux cas qu'il a publiés et d'autre, que

la présence de la baronne, Mlle FOUTEL Andrée (17 ans) est très certainement pour quelque chose dans ces événements. Il est remarquable que dans la plupart de ces affaires, sinon toutes, des adolescents sont situés au centre de l'affaire.

Mais dès que l'on fait cette constatation on n'a pas pour autant avancé pour expliquer ce qui se passe. Il apparaît, ainsi que le souligne le pharmacien, que la bonne n'était jamais à proximité des objets qui se déplaçaient, et qu'elle était donc physiquement incapable de provoquer leur chute. C'est donc, pourrait-on dire, quelque chose hors d'elle qui manipulait ces objets. Mais en est-elle la cause directe ou indirecte ? Serait-ce une volonté consciente ou inconsciente qui était la cause, ou servait-elle de support à une autre volonté extérieure ? Questions qu'aucune enquête n'a jamais permis de solutionner. Il y a pourtant bien de choses qui sont restées dans l'ombre dans ce rapport. Pendant la "trêve" des 6 jours Mlle Foutel était-elle présente ou non, et si elle y était ne serait-ce pas la volonté extérieure qui était absente. Quelle bonne piste à exploiter dans un si petit village !

Il y a une autre remarque qu'on peut faire, que je voudrais spécialement signaler, car elle me paraît très importante dans les conséquences qui en découlent. On aurait pu la faire, il y a longtemps, à la lecture de faits similaires, et tout dernièrement encore dans celui publié dans LDLN n° 209 de novembre 1981, pages 24 et suivantes. L'hôte inconnu, comme l'appelle le Cdt E. Tizané, ou l'esprit taquin de M. Gourlin, a des réactions en rapport avec les intentions de ceux qui viennent constater ses exploits, et pas spécialement, ou forcément, avec le "coupable présumé" de ses manifestations. Si on revoit tous les divers récits dans cette nouvelle optique, on se rend compte que cette relation existe dans tous les récits ou presque tous. L'affaire de la pharmacie de St Georges de Vièvre n'échappe pas à cet examen, il suffit de relire l'exposé.

Elle m'avait échappé, comme elle semble avoir échappé à d'autres commentateurs, plus pris sans doute par l'étrangeté des faits que par l'analyse, davantage orientée sur la recherche des causes... et du coupable.

L'esprit qui habite "l'hôte inconnu" qui se manifeste extérieurement a des affinités évidentes avec l'esprit humain, en ce sens qu'il contrecarre les intentions et répond au défi. Autrement dit, et c'est là le fait capital, il apparaît qu'un contact existe. On ne peut dire qu'il est à sens unique puisque il y a formulation d'une intention d'une part et réponse d'autre part. Je citerai, entre autres, Levaux Robert du récit qui désire voir ce qu'"il" va faire et la réponse ne se fait pas attendre.

Ainsi, l'hôte inconnu et "invisble" met en jeu des forces "invisibles". Est-il ondes, radiations, qui se rassemblent, se condensent, en vue de tâches précises comme ici, par exemple, de soulever et de laisser retomber un mortier de 20 kgs ? (4 témoins) ou d'autres facéties au goût plus que douteux. On se demande de quoi il serait capable encore, de beaucoup de choses sûrement. Je ne voudrais pas laisser errer ici mon imagination mais il n'est pas interdit au lecteur de le faire.

Il est certain que les cas analogues sont infiniment plus nombreux que ceux que les vastes enquêtes du Cdt Tizané ont pu rassembler. Les témoins de ces "faits maudits" n'en parlent que très rarement de peur de passer pour fous ou, plus simplement, parce qu'ils en ont peur. Lorsqu'ils parviennent à notre connaissance c'est parce qu'ils sont devenus notoires et qu'ils ne peuvent plus être cachés. Et pourtant il paraît que ces faits loin d'être anormaux, comme on les qualifie, font partie d'une normalité naturelle des choses, il suffirait d'en être persuadé pour être plus réceptif à ce qu'ils pourraient bien signifier.

Il y a là, sans aucun doute, une recherche à faire pour imaginer un procédé ou un protocole qui permettrait d'établir un contact avec ce monde inconnu, et qui pourrait s'avérer fructueux.

Il ne serait pas moins intéressant pour la Science de se pencher sur ce problème autant que sur celui du phénomène OVNI, peut-être parce que ces faits nous touchent de plus près, sont plus familiers, et surtout parce qu'il s'agit d'un terrain vierge que les mythes n'ont pas encore contaminés.

Mais que peut la Science qui n'a connaissance des faits que lorsque ceux-ci se sont produits ? Que peuvent les gendarmes venus enquêter sur plainte, et parfois témoins aussi de ces manifestations, dont le rôle est de débusquer le "coupable" et de les faire cesser. J'ai bien peur que dans ce domaine aussi la Science soit désarmée et qu'elle reste indifférente à ce que d'aucuns auraient tendance à considérer comme fadaises peu dignes d'intérêt.

Peut-être, un jour, un de ces "contacts" ressemblant à aucun autre connu, violemment éclairé par une actualité brûlante, attirera l'attention d'un grand nombre et que ce problème suscitera alors de nombreuses recherches. Peut-être est-il proche ?

En tout état de cause, selon la formule adoptée, on se trouve une nouvelle fois en présence D'UNE ÉNERGIE INCONNUE EXTÉRIEURE AUX TÉMOINS QUI L'OBSERVENT.

Arrivé à ce point on peut faire une analyse.
1^o — L'intervention d'une énergie qui interfère dans des expériences de physique est attribuée à la présence de l'observateur par les scientifiques eux-mêmes.

2^o — En parapsychologie les événements observés sont indisociables de l'opérateur.

3^o — Dans les phénomènes dits de "hantise" nous avons établi la relation avec les témoins.

Qu'en est-il du phénomène OVNI ? Les informations qui nous parviennent font état le plus souvent d'observations de lumières dans le ciel, et il est bien difficile avec ce type de document d'établir une relation quelconque avec le (ou les) témoin. Cependant, là où c'est possible, on constate soit que le phénomène s'attache au témoin et paraît devancer ses intentions, soit, dans de nombreux cas aussi, que le témoin déclare se sentir personnellement visé par le phénomène. Vu dans cette optique, il est facile de trouver de très nombreux autres cas où cette relation apparaît. Parus dans LDLN, nous avons très souvent signalé, sans plus de commentaires, que l'APPARENCE que prenait le phénomène était en relation avec l'esprit du témoin, ses préoccupations, ou le métier qu'il exerçait. Il y avait donc, là aussi, ce contact que nous avons établi ailleurs. Il semble bien dès lors qu'on puisse avancer, sans grand risque de se tromper, que le phénomène OVNI est également, très souvent, en contact avec l'esprit du témoin qui l'observe.

Cette constatation faite avec les phénomènes cités, et on pourrait la faire avec beaucoup d'autres, permet de dire qu'il existe un autre point commun avec TOUS les phénomènes qui se manifestent à l'extérieur.

ILS SONT EN RELATION AVEC L'ESPRIT DU TÉMOIN QUI LES OBSERVE.

On a fait là un pas de plus vers la connaissance des phénomènes qui retiennent notre attention. A partir de cette nouvelle façon de les percevoir de nouveaux progrès seront certainement à en attendre.

PRECISIONS

Concernant LDLN N° 219-220 de Septembre-Octobre 1982.

1/article de M. Fiéffé : page 10, 2^e colonne, ligne 6 en partant du bas, lire : ... aussi légende de Fer; et non de Ver. Page 14, 2^e colonne, ligne 13 en partant du bas, lire : d'octobre 1891 ; et non 1981.

2/Observation à Roissy-en-Brie, page 20 : celle-ci se situe dans l'Yonne, et non pas en Seine et Marne.

3/Dans le "courrier" page 47, à la troisième avant dernière ligne, il fallait lire : ... d'ailleurs qu'éclipses

Nos activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs)

GROUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

— Le "SERVICE LECTEURS" qui renseigne, oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, phénomène insolite observé, etc...).

— Pour participation aux frais, joindre 5 timbres à 1,60 F, par question posée.

— La fiche suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local (envoi contre 3 timbres à 1,60 F.).

— Les schémas permettant la réalisation de :

- détecteur magnétique
- détecteur de variation de luminosité nocturne
- détecteur acoustique (F > 4 KHz)
- compteur Geiger
- pulsographe
- fréquencemètre (adaptable au pulsographe et au compteur ci-dessus).

Envoyez de chaque schéma contre 3 timbres à 1,60 F.

— Brochure permettant de réaliser une station photographique automatique (envois contre 16,00 F. en timbres)

La conjoncture actuelle rend chaque jour plus difficile le maintien de nos activités. Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant les objets suivants n'ayant pas d'utilité pour eux :

Vieilles cartes postales, vieux livres ou ouvrages divers sur tous sujets, bandes dessinées, vieilles lettres, timbres qu'ils reçoivent ou de collections abandonnées.

Adresssez vos correspondances à :

"Techniques et Recherches" C. De Zan 53 le parc 78540 VERNOUILLET.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus, Secrétariat FIDUFO, 5 Villa Chateaubriand 94230 CACHAN (timbres réponses S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDEROT, 133 rue Léo-Bouyssou 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P. tél. (58) 75.59.19).

Suite page 19

PARTICIPER A NOS ACTIVITES

c'est une des conditions de notre
marche vers la vérité

de Lune et de Soleil ; au lieu de : qu'une éclipse de Lune et de Soleil.

N.B. : ce texte était déjà en place, lorsque M. Jean SIDER nous a signalé la non insertion dans la revue

Un agent infâme de la C.I.A.

Se reporter à l'article de Richard Hall dans LDLN mai-juin 82, p. 11)

S'il arrive qu'on ne voit pas en Ufologie le dessous des cartes, il peut parfois arriver qu'on en connaisse tous les dessous ! Dans son court article intitulé L'AIR FORCE "EMBARASSEE" PAR LE CAS DE SOCORRO, publié dans The MUFON UFO Journal N° 157, March 1981, pages 6-7, M. Richard Hall me gratifie de la découverte d'un traité jusqu'ici resté inconnu, à propos des OVNI. Cet essai avait paru dans un périodique classifié de la CIA, obtenu lors de la demande de recherche dudit article dans la "revue de la maison" ("house organ") de "la compagnie" ("The company").

Selon M. Hall, ce magazine de la CIA serait intitulé Etudes sur le Renseignement ("STUDIES IN INTELLIGENCE"), mais cette appellation m'est inconnue. Les copies en ma possession, qui me furent fournies, ne donnent aucun nom spécifique à ce document. Ayant téléphoné à l'Université de Californie à Berkeley, ce titre ne put être trouvé dans la liste des publications du gouvernement américain. Si l'on admet qu'il s'agit du titre exact de ce périodique, son nom en aurait été déclassifié très récemment et n'aurait pas été jusqu'ici largement connu.

Néanmoins, l'existence de ce périodique n'a jamais constitué un secret, si ce n'est pour son titre. Ce journal, auquel collaborent un grand nombre de professionnels du Renseignement membre de services secrets, est destiné à faire connaître à l'ensemble de "la communauté du renseignement" ("the intelligence community") les développements dans des domaines autres que ceux de leurs spécialités propres. Certains articles de ce périodique sont classifiés, d'autres absolument pas. Bien entendu, l'ensemble constitué par ce journal est classifié, son niveau de secret correspondant à celui des articles les plus secrets y paraissent-ce qui entraîne une circulation limitée dans des milieux sûrs (at "secure" facilities).

L'information OVNI spécifique que j'ai reçue est un article paru en 1964 et écrit par le Major (ancien lieutenant colonel LTC) Hector Quintanilla, responsable en chef de l'étude des OVNI de l'US Air Force dans le cadre du Projet Livre Bleu (Blue Book). Quintanilla y ébauche la situation OVNI d'une manière intelligente, bien que sceptique. La seule entorse concédée aux normes officielles - et depuis longtemps connue comme telle des Ufologues - n'est autre que l'observation de Socorro, reconnue comme étant celle d'un objet réel

("engin" "craft") et non identifiable. (signalons de plus que M. Philip Klass dépeint le cas de Socorro comme résultant d'une association entre un policier menteur et un maire cupide, l'USAFA elle-même ne remit jamais en cause la sincérité du témoin).

Ce sceau officiel de réalité pourrait bien constituer la raison pour laquelle l'article ne fut pas rangé sous l'étiquette OVNI dans l'index de la CIA. Le document avale après tout de façon claire l'idée qu'un engin montrant une intention inconnue avait traversé de jour les cieux du Nouveau-Mexique, site de nombreuses installations militaires secrètes. Il n'est pas jusqu'à Quintanilla qui ne fut impressionné par un tel "spectre" ("bogey") qui aurait pu mériter une toute autre catégorie de classification a priori que celle des OVNI en général.

Ecrire constitue un art difficile : la différence qu'il peut y avoir entre la simple parole publiée et la littérature n'est que trop visible (on pourrait d'ailleurs citer comme exemple, de mauvaise grâce, mais avec raison, ce texte comme preuve de ladite thèse). On doit non seulement avoir la charge de choisir le mot exact, mais encore d'éviter une ambiguïté qui pourrait induire le lecteur en erreur en lui faisant tirer une conclusion erronée selon l'auteur.

Par exemple, un membre local du MUFON interpréta le point essentiel des brèves remarques de Mr Hall pour penser que j'étais "accusé d'être un agent" (les agents, en général de la CIA sont par essence infâmes et obstructionnistes - à l'exception toutefois de ceux qui apportent des informations invérifiables mais en faveur de l'existence des OVNI!). Ceci semble être la conséquence de la question pour la forme de Mr Hall à propos du fait qu'il puisse être possible de connaître le contenu d'une publication classifiée !

Ainsi démasqué, je vais maintenant révéler comment j'avais appris le contenu de cette "publication SECRETE DE LA CIA". L'article en question est clairement référencé - et ce jusqu'au terme "house organ" que j'avais recopié - en page 202 du livre de Mr Jacques Vallée, les MESSAGERS DE LA DECEPTION (dans l'édition de l'éditeur And/Or pour tout autre, se référer à "Quintanilla, Hector", dans l'index). Est-il nécessaire que j'ajoute que personne ne pensa jamais à me con-

Quelques agences gouvernementales, plus particulièrement le F.B.I. et la C.I.A. mettent l'accent sur le fait qu'elles ont le droit de décider de ce que la population de ce pays doit ou ne doit pas savoir à propos du phénomène OVNI. Certaines de ces agences ont détruit leurs archives, ou les ont cachées, ou ont refusé de les communiquer. Elles ont utilisé les délais administratifs, les frais de recherche élevés, et les suppressions abusives de détails (lors de la déclassification, ndt) comme moyens pour décourager les ufologues d'exercer leur droit d'accès à l'information sous l'égide de la Loi de Liberté de l'Information (Freedom of Information Act, F.O.I.A.).

La FOIA a facilité la levée du rideau de secret entourant ce que le gouvernement (des USA) sait à propos des OVNI. N'hésitant pas à aller jusque devant les tribunaux, les ufologues ont été à même d'obtenir quelques trois mille documents, jusqu'ici classifiés comme secrets, en relation avec les OVNI. Nous avons néanmoins essayé quelques défaites, la dernière en date étant celle ayant trait au cas des propres "Hommes en Noir" (Men in

Black, MIB) du gouvernement : à savoir, les huit hommes - et une dame - de noir vêtus, qui siègent à la Cour Suprême des Etats-Unis (the U.S. Supreme Court). Dans le document intitulé "CAUS versus National Security Agency" ("le CAUS contre l'Agence de Sécurité Nationale", nous avons tenté d'obtenir 135 documents ayant trait aux OVNI que la National Security Agency (NSA) avait admis garder en sa possession.

Ces "hommes en noir", donc, par la décision prise par la Cour Suprême de ne pas juger en appel, montrent au public américain que la politique de secret va continuer. A cela, nous devons répondre par une continuation de notre lutte pour faire découvrir la vérité au public américain. Après trente années de tromperies et de fraudes, le gouvernement s'arrange encore pour ne pas montrer au public l'information relative aux OVNI. Nous désapprouvons cette politique de secret. Nous pensons que le public a le droit de savoir et que le gouvernement a le devoir d'informer.

Suite bas de page 10

• • •

sulter avant toute publication de cet article (du MUFON)...

On peut réellement s'étonner d'ailleurs de l'existence d'un "agent" qui se démasquerait en citant des informations classifiées! Et, pour mettre de nouveau l'accent sur une évidence - ceci ne veut pas dire que le Dr Vallée doive être taxé d'"agentisme"! Ayant consulté l'article dans sa totalité, j'éprouve des doutes de plus en plus forts que l'article de Quintanilla ait même jamais été jugé digne d'attention.

Toute personne ayant connaissance du journal de la CIA aurait été susceptible de donner ce renseignement en gardant bonne conscience en regard de la sécurité nationale. Cela signifie que de nombreuses personnes n'appartenant pas à la CIA mais étant membre de services de renseignements, et aussi des membres des équipes de ce qu'il est convenu d'appeler des "réservoirs de cervaux" ("think tank") auraient pu le donner. Il est donc, je pense, approprié de mettre ici l'accent sur la valeur du rasoir d'Occam et sur l'importance qu'il y a à poser les questions...

Notes (de M. Banks) :

- le terme "la compagnie" ("the company") a été

jadis utilisé par le personnel de la CIA lorsqu'ils se référaient à ladite CIA.

- Une revue de la maison ("house organ") est une publication interne à un groupe consacrée aux problèmes spécifiques et aux réalisations de ce groupe (je suis catégorique : ce N'EST PAS un terme usité par les services de renseignements).

- Le domaine du renseignement ("the intelligence community") n'englobe pas seulement la CIA mais toutes les autres agences fédérales, et il est même possible qu'il englobe certaines agences aux statuts variés, aussi bien.

- ébauche (adumbrates) : un verbe signifiant dégager brièvement les grands traits globaux sur un sujet.

- menteur (mendacious) : menteur (le témoin de Socorro) ;

- nefarious : infâme, même sens que villainous, infâme ;

- le rasoir d'Occam : principe selon lequel l'on doit choisir parmi les solutions également possibles celle qui est la plus simple.

N de T : on trouvera effectivement en p. 202 du livre de J. Vallée : lignes 12-14 : "It is interesting to me that in 1964 Major Quintanilla wrote a thoughtful article on UFOS for the CIA's INTERNAL MAGAZINE".

Le mystère de Roswell

Se reporter à l'article de Richard Hall dans L'OLM mai-juin 82, p. 11

Charles Berlitz nous a habitués, depuis quelques années, à sa littérature vouée au domaine des "faits maudits", mais on ne peut vraiment pas dire que cet auteur américain soit capable de différencier la fiction de la réalité, tant ses allégations sont généralement considérées comme "à manipuler avec précautions".

En effet, quels que soient les sujets qu'il a traités jusqu'ici, du Triangle des Bermudes à la prétenue "Opération Philadelphie" (1), les faits rapportés, leur interprétation, ainsi d'ailleurs que certaines sources de référence citées, ont péché par imprécision, manque d'authenticité, et différents abus d'écriture tels, que manifestement les buts recherchés n'avaient qu'un vulgaire aspect commercial.

Toutefois, le dernier né de ses livres traduit en Français, "Le Mystère de Roswell" (2), a le mérite de se référer à un incident absolument authentique que recoupent certaines informations émanant de sources différentes. Ce qui n'empêche pas Charles Berlitz de se lancer à nouveau dans des affirmations dénuées de tout fondement relatives à un ovni écrasé et récupéré avec son équipage décédé, par les militaires américains.

Nous nous contenterons ici, de mettre en relief la REALITE de certains faits, en délaissant délibérément la fiction romanesque.

L'affaire commença par un extraordinaire communiqué de presse émanant de l'officier chargé des relations publiques de la base de

Suite de la page 9 : La lutte du C.A.U.S.

(Traduit par M. Jean BASTIDE, auteur de "la mémoire des OVNI". L'adresse du CAUS est le suivante :

CITIZENS AGAINST UFO SECRECY,
P.O. BOX 4743,
ARLINGTON, VIRGINIA 22204, USA)

Cet article a été publié dans THE MUFON UFO JOURNAL, Number 170, APRIL 1982, page 15 ; édité par : Mutual UFO Network (MUFON), 103 Oldtowne Road, SEGUIN, TEXAS 78155, USA.

Adresse de L. Fawcett : Mr Lawrence Fawcett, Assistant Director, Citizens Against UFO Secrecy, 471 Goose Lane, COVENTRY, CONNECTICUT 06238, USA.

l'Armée de l'air de Roswell, Nouveau-Mexique, qui fut divulgué le 8 Juillet 1947, et repris immédiatement par différents journaux du pays, tel le San Francisco News, entre autres, dont vous trouverez l'article reproduit à l'appui de mon texte. En voici la traduction :

"Roswell, N.M., 8 Juillet : Un "disque volant" a été capturé, s'il faut en croire ce qu'a divulgué aujourd'hui le Bureau des Renseignements de la 509me Unité de Bombardiers stationnée à la Base Aérienne de Roswell. Des officiers de la base ont dit que le "disque" a été acheminé par Super-forteresse sur "un plus haut Quartier-Général", dont le nom n'a pas été révélé. Le Bureau des Renseignements indique que le disque a pu être récupéré grâce à la coopération d'un fermier de Roswell et du shérif George WILSON, de cette même ville. Le disque avait atterri sur un ranch près de Roswell il y a quelques temps la semaine dernière. N'ayant pas le téléphone, le fermier, dont le nom n'a pas encore été donné, remisa le disque jusqu'à ce qu'il fut en mesure de prévenir le bureau du shérif à Roswell. La Base Aérienne a refusé de donner des détails sur la façon dont était contruit le disque ou même son apparence. Des habitants résidant près du ranch sur lequel fut trouvé le disque ont signalé avoir vu une étrange lumière bleue vers 03 h 00 du matin il y a quelques jours".

Dans le "Roswell Daily Record" du 8 Juillet 1947, dont l'article sur le même sujet a été reproduit dans le livre de Charles Berlitz, il est même précisé que c'est un certain Major J.A. MARCEL qui fut mandaté pour organiser le ratissage du domaine où s'était passé l'incident, et l'auteur américain affirme que c'est un lieutenant nommé Walter HAUT qui délivra le fameux communiqué à la presse, communiqué tout ce qu'il y a d'officiel.

Précisons tout de suite que l'impact de cette information fut tel, que les autorités militaires s'empressèrent de la démentir en affirmant que ce qui avait été récupéré par le Major Marcel n'était qu'une simple sonde météorologique. Et une mise en scène hâtive fut montée en vue de convaincre les journalistes qui s'étaient précipités à Fort-Worth. Le Major Marcel fut prié de ne pas répondre aux questions des gens de la presse et "invité" à seulement dire qu'il s'agissait d'un ballon sonde. Un expert militaire en météo fut également convié pour identifier des morceaux de ballon RAWIN, fébrilement rassemblés pour leurrir les reporters.

Car, en fait, il ne s'agissait pas d'un disque entier, mais d'une multitude de petits débris de toutes sortes, qui, effectivement, n'avaient pu être identifiés au point de provoquer un communiqué dont le contenu n'était pas tout à fait vrai, si l'on considère qu'il se référait à un disque apparemment intact, bien que ne donnant aucune précision.

Certains lecteurs pourront penser que cet aspect des choses en lui-même n'est pas conforme à ce que l'armée américaine nous a habitués jusqu'ici. Il nous faut noter toutefois, qu'à ce moment-là, IL N'EXISTAIT ENCORE AUCUNE CENSURE SUR CE TYPE D'INFORMATION. Le phénomène "disque volant" était tout nouveau d'une part, et les autorités militaires U.S. étaient pratiquement convaincues d'avoir à faire à des engins expérimentaux d'origine Russe, d'autre part. Il faut reconnaître pourtant, que cette information lâchée d'une façon OFFICIELLE, fut une énorme maladresse.

Nous pouvons donc considérer que le "black-out" et le "dubbing" instaurés sur le phénomène ovni, aux USA tout du moins, furent inaugurés à Fort Worth, Nouveau-Mexique, le 8 Juillet 1947, par le Général Roger M. Ramey, au Quartier Général de la 8me région aérienne.

NEWS, San Francisco, CA

July 8, 1947

BULLETIN

By United Press

ROSWELL, N. M., July 8.—
Possession of a "flying disk" was disclosed today by the intelligence office of the 509th Bomb Group of the Roswell Army Air Base.

Officers at the base say the "disk" was flown in a Super-Fortress to "higher headquarters" undisclosed.

The intelligence office reported that it gained possession of the "disk" through the co-operation of a Roswell rancher and George Wilson, sheriff at Roswell.

The disk landed on a ranch near Roswell sometime last week. Not having phone facilities, the rancher, whose name has not yet been obtained, stored the disk until such time as he was able to reach the Roswell sheriff's office.

The air base refused to give details of construction of the disk or its appearance.

Residents near the ranch on which the disk was found reported seeing a strange blue light several days ago about 3 a.m.

Extrait de la presse américaine

Selon Charles Berlitz, les débris ratissés par le Major Marcel furent acheminés directement de Roswell à Dayton, Ohio, sur la base de Wright Field (Devenue aujourd'hui WRIGHT-PATTERSON A.F.B. où se trouve basé, entre autres, l'Air Technical Intelligence Center, c'est-à-dire le Service des Renseignements de l'Armée de l'Air U.S.), s'il faut en croire ce que prétendit un certain Colonel DUBOSE à l'époque, qui devait plus tard, en 1948, remplacer le Général Ramey à la tête de la 8me région Aérienne. C'est le Général Hoyt Vandenberg, Adjoint au Commandant en Chef de l'Armée de l'Air, alerté par Ramey, qui en aurait donné l'ordre.

La farce grossière du ballon sonde eut pourtant l'effet escompté. La tension et l'excitation tombèrent, puis l'incident sombra dans l'oubli.

En Juillet 1947, il n'y avait que deux types de ballon utilisés par les militaires et les civils : le Rawin ML-306, un ballon-cible fait d'un tissu métallique peu résistant, et le Rawin AN/AMT-4, un ballon-sonde en néoprène qui emportait un petit transmetteur radio. Les ballons de type "Skyhook" ne furent lancés qu'en début de l'année 1948.

Or, selon le Major J.A. Marcel, retrouvé à la retraite par William Moore, co-auteur du livre écrit sur cette affaire, il ne s'agissait absolument pas de débris imputables à un ballon Rawin quelconque, ni à quoi que ce soit de connu.

Mais avant de rapporter ici ce que l'ex-Major Marcel accepta de raconter à cet écrivain, voyons un peu ce qu'il divulga quelques années plus tôt à un autre chercheur, Léonard Stringfield, spécialisé dans les histoires de crash d'ovni.

En effet, lors du Symposium du MUFON de Dayton, Ohio, en 1978, Léonard Stringfield fit connaître le résultat de plusieurs années d'enquêtes, relatives à des rumeurs persistantes concernant des chutes d'ovnis, lesquels auraient été récupérés (certains avec occupants décédés) par les militaires américains.

Or, parmi les nombreux cas qu'il cita à l'époque, figurait le témoignage d'un ancien militaire de l'U.S.A.F. que Stringfield désigna sous le terme "Major J.M.". Voici d'ailleurs in extenso, le texte consacré par Stringfield à cette affaire :

"Le 7 Avril 1978, Steve TOM, présentateur et journaliste à la station de radio de la N.B.C. à Chicago, ainsi que moi-même, avons pu joindre par téléphone un ancien officier du Service des Renseignements de l'Air Force, le Major J.M., RESIDANT A HOUMA, FLORIDE.

Le Major J.M., je l'appris par la suite, avait

des points communs avec moi. Il avait servi dans la 5me Force Aérienne dans le Pacifique durant la 2me Guerre Mondiale, et avait participé à plusieurs actions déterminantes dans des secteurs chauds tels Leyte, les Philippines, et quelques autres où je m'étais trouvé lorsque je participai au conflit.

Le but de cet appel téléphonique était de tenir de soutirer un témoignage de première main, le Major ayant joué un rôle important dans une affaire d'ovni récupéré qui s'était écrasé au sol, au nord-ouest de Roswell, Nouveau-Mexique, au cours de l'été 1947.

Les restes de ce qui fut apparemment un appareil aérien métallique, s'étant soit écrasé soit ayant explosé en vol, furent tout d'abord retrouvés par un éleveur de moutons qui récupéra de nombreux fragments de métal et d'autres pièces diverses, sur un terrain de 800 acres lui appartenant. Lorsque Roswell Army Base fut avisée de ces trouvailles, le Major J.M. en compagnie d'une équipe d'adjoints, furent répartis sur la zone concernée par cet incident en vue d'une investigation en règle. D'autres débris métalliques furent ratissés, ainsi que des fragments d'une matière ressemblant à du parchemin, épargnés sur une surface de 1600 m² environ. Les fragments métalliques, selon le Major, variaient en taille, jusqu'à 6 pouces de long, mais étaient très fins en épaisseur, pas plus qu'une feuille de papier d'étain ordinaire. Par contre leur bizarrerie venait du fait qu'ils étaient d'une très grande robustesse, car ils ne pouvaient pas être brisés, ni déchirés, ni même pliés.

Le secteur fut passé au peigne fin, mais aucune trace d'impact dans le sable fut découverte. Aucune radio-activité ne fut décelée dans cette zone, et tous les fragments trouvés furent convoyés jusqu'à Roswell Army Air Base, où le Général Ramey donna l'ordre d'expédier toute "cette quincaillerie" à Fort-Worth, puis à Wright-Field, pour analyses.

Quand la presse fut mise au courant de cette opération de ratissage, et demanda des explications, le Major J.M. déclara : "Afin de me débarrasser des journalistes, je leur dis que nous avons récupéré les restes d'un ballon météo qui était tombé comme une pierre avec tout le matériel qu'il transportait".

Le "Major J.M." de Léonard Stringfield n'est autre, bien entendu, que le Major Jesse MARCEL, retrouvé précisément à HOUMA, FLORIDE, par William Moore et Charles Berlitz. Voici d'ailleurs, de façon très concise, ce que cet ancien officier de l'Air Force aurait dit à ces deux auteurs, s'il faut en croire le contenu de leur livre :

"Je crois que l'appareil explosa en l'air et se désintégra avant de heurter le sol. L'épave était

dispersée sur plus d'un kilomètre et une largeur de quelques centaines de mètres. C'est le Shériff du Comté à Roswell qui nous alerta le 7 Juillet, et qui nous dit qu'un fermier nommé Brazel avait découvert des débris d'objet ayant explosé sur son ranch, se trouvant dans un secteur isolé, au sud-est de Corona, à 48 kms de la ville la plus proche. Ce que j'ai ramassé n'avait rien à voir avec un ballon, car je connaissais plutôt bien tout ce qu'on pouvait voir dans le ciel à cette époque-là. Ce n'était pas non plus des débris d'avion ou de missile. En fait, nous ne savions pas qu'est-ce que c'était. C'était quelque chose que je n'avais jamais vue et que je n'ai jamais revue. Je ne sais pas qu'est-ce que c'était comme matière, mais ce n'était certainement pas quelque chose fabriquée par nous, et très certainement pas un ballon sonde.

Il y avait toutes sortes de fragments : de petites plaques d'un centimètre à un centimètre et demi, avec des hiéroglyphes que personne ne put déchiffrer. On aurait dit du bois de balsa, mais ce n'était pas du bois. Elles étaient très dures, mais flexibles et incombustibles. Il y avait aussi une grande quantité de substance ressemblant à du parchemin, de couleur brune, très résistante, et un grand nombre de petites pièces de métal pareilles à des feuilles d'étain, mais ce n'était pas de l'étain. D'autre part, étant très intéressé par les techniques électroniques, j'ai cherché quelque chose qui aurait pu ressembler à des morceaux d'équipement de matériel électronique, mais n'ai rien trouvé de tel. Par contre, un de mes adjoints, un certain CAVITT, découvrit une sorte de boîte noire d'apparence métallique que personne ne fut capable d'ouvrir. Elle était d'une grande légèreté, et partit avec le reste de l'épave, pour Fort-Worth. Ce que j'ai appelé des hiéroglyphes n'en étaient pas forcément. Je les ai nommés comme ça parce que personne ne fut en mesure de les interpréter. C'était peut-être des symboles. Ils n'étaient pas tous identiques mais relevaient d'un même type, et étaient de couleur rose et pourpre, comme s'ils avaient été peints.

Les petites plaques ne pouvaient ni être brisées, ni brûlées. J'ai essayé avec mon briquet. Ceci est valable aussi bien pour le matériau ressemblant à du balsa que celui évoquant du parchemin. Les pièces métalliques étaient aussi fines que le papier d'étain des paquets de cigarettes. On ne pouvait pas les plier. On a même frappé dessus à coups de marteau sans pouvoir l'ébrécher le moins du monde. On ne pouvait pas non plus les déchirer ni même les couper. Attention : par "ne pas pouvoir être pliés", j'entends qu'il n'était pas possible d'y faire UN PLI bien marqué. On pouvait imprimer des torsions et des flexions, mais pas questions de pouvoir y faire un pli, même avec un marteau de huit kilos. Nous avons essayé cela sur une plaque de 60 cms de long sur 30 de large, et qui était d'un

poids dérisoire. On aurait dit un métal ayant certaines propriétés de la matière plastique.

C'est le 7 Juillet au soir que tout fut convoyé par camion et deux autres plus petits véhicules, à la Base Aérienne de Roswell. Le lendemain après-midi, tout fut chargé à bord d'un B.29 en direction de Fort-Worth et je devais poursuivre mon escorte jusqu'à Wright-Fields. Mais arrivé à Fort-Worth, il y eut un contre-ordre, et le convoi fut placé sous l'autorité directe du Général Ramey. Je descendis donc du B.29, et fus remplacé par un autre officier. La moitié du B.29 était remplie de débris que nous avions ramassés. Quelques échantillons furent amenés jusqu'au bureau du Général qui voulait les voir. Celui-ci autorisa quelques reporters arrivés sur place, à photographier ces échantillons, mais leur interdit d'y toucher. Plus tard, ces échantillons disparurent et furent remplacés, et d'autres photos furent permises alors que le B.29 transportant les débris faisait route sur Wright-Fields.

Le lieutenant HAUT n'était pas habilité pour faire ce communiqué qui mit la presse en ébullition, et il se fit sévèrement réprimander. Quelques temps plus tard, on le força à démissionner. Ce fut le Général Ramey qui inventa l'histoire du ballon météo pour que cessent les harclements de la presse."

Selon Berlitz, le fermier Brazel mourut en 1963 après avoir lâché quelques confidences à ses enfants, lesquels furent interrogés par l'écrivain américain et confirmèrent l'incident. Brazel aurait été gardé plusieurs jours à la Base de Roswell, et lorsqu'il fut "libéré", il ne voulut rien dire à qui que ce soit. Les militaires surent probablement trouver des arguments suffisamment convainquants pour le faire taire. Il est bien évident que s'il s'était agi d'un véritable ballon sonde réduit en miettes, rien de tout cela ne se serait produit. Et surtout, il n'y aurait jamais eu cet époustouflant communiqué, qui, je vous le rappelle, était une INFORMATION OFFICIELLE.

Voilà donc en gros tout ce qui est relatif à l'incident de Roswell, et qui ne possède aucunement un caractère de style science-fiction, le lièvre ayant été débusqué par un communiqué de presse fait par un officier un peu trop fébrile ayant agi dans un accès de précipitation due à une excitation toute naturelle.

Ce que raconte Charles Berlitz à propos de la suite qu'il donna à cette affaire, en prétendant que l'ovni aurait subi des dommages à Roswell et se serait écrasé près de Socorro, ne nous intéresse pas dans le cadre et cet article. Notre but n'était que de démontrer une chose : dès le 8 Juillet 1947, soit presque SIX MOIS avant la création du premier Project de l'Armée de l'Air Américaine visant

à solutionner le mystère des "disques volants" (3), les autorités militaires des Etats-Unis avaient en mains, des éléments MATERIELS tendant à démontrer on ne peut plus clairement, que les "disques volants" observés à cette époque étaient absolument de type "nuts and bolts" et relevaient d'un genre de "quincaillerie" aux propriétés extraordinaires, sans rapport avec celles des matériaux connus à ce moment-là, et devant représenter un des produits issus d'une technologie n'ayant probablement rien à faire avec la nôtre.

Cet incident, d'autre part, prouve d'une façon catégorique que le "black-out" et la campagne de "debunking" commencèrent leur travail de sape le 8 Juillet 1947, inaugurés à Fort-Worth par le Général RAMEY.

Qu'est donc devenue la masse de débris glanés par le Major Jesse A. MARCEL, après leur arrivée à ce qui est connu maintenant comme Wright-Patterson A.F.B. ? Ne serait-il pas opportun de s'inquiéter (par le truchement d'actions sous couvert de la Loi sur la Liberté de l'Information--Free dom of Information Act-- en vigueur aux Etats-Unis) sur le lieu où ils sont stockés ? Les organismes officiels (Je pense au G.E.P.A.N., par exemple) ne pourraient-ils pas entreprendre des démarches pour tenter de se faire remettre (discrètement, et sans le crier sur les toits) quelques échantillons de ce qui fut découvert sur les terres du fermier Brazel ? Il nous semble que le jeu en vaut largement la chandelle.

Quoiqu'il en soit, cette histoire peut nous amener à faire la déduction suivante : si le 8 Juillet 1947, soit QUELQUES JOURS seulement après la fameuse observation de Kenneth ARNOLD, un appareil inconnu fait de matériaux au comportement n'ayant rien à faire avec ceux que nous utilisons fut réduit en miettes, donc fut victime d'un accident apparemment, pourquoi d'autres appareils du même type, ou plus simplement ayant la même origine, n'auraient-ils pas été eux aussi accidentés par la suite ?

Autrement dit, pourquoi certaines autres rumeurs de crash d'ovni n'auraient-elles pas un fondement de vérité ?

Mais sans aller aussi loin, si on pouvait faire admettre par ceux qui œuvrèrent pour le "cover-up" de cette affaire, que les pièces ramassées par le Major MARCEL résistèrent à toutes les analyses (Ce qui fut d'ailleurs probablement le cas), alors tout ce qui a été entrepris par les instances gouvernementales des pays du monde entier pour cacher la vérité aux masses, deviendrait nul et non avenu.

Trente quatre ans de comédies, il me semble que ça commence à bien faire...

Renvois :

1) - Opération Philadelphie, Charles Berlitz, Editions Maritimes et d'Outre-Mer, Paris, 1980.

2) - Le Mystère de Roswell, Charle Berlitz et William Moore, Editions France-Empire, Paris, 1981.

3) - Le Project SIGN fut créé le 30 Décembre 1947.

Nota : Roswell Army Air Base est devenue aujourd'hui "Walker Air Force Base".

INFORMATION COMPLEMENTAIRE RELATIVE AU MYSTÈRE DE ROSWELL :

LA DUPLICITE DE L'ARMEE DE L'AIR AMÉRICAINE

Avant de créer le Project SIGN, en Décembre 1947, l'Armée de l'Air Américaine engagea les services du F.B.I. pour, soit-disant, solutionner le problème des "disques volants". Selon l'ufologue Bruce MACCEABEE, Directeur du MUFON pour le Maryland, qui obtint de la célèbre agence d'état des documents sous couvert de Freedom of Information Act, le F.B.I. fut OFFICIELLEMENT mandaté pour ce travail du 30 Juillet au 1er Octobre 1947.

Dans un document du F.B.I. enregistré le 24 Juillet 1947, celui-ci marquait son accord pour faire des enquêtes et indiquait que le Général Schulgen, Chef du Bureau des Renseignements de l'Army Air Corps, avait donné des instructions pour que : "...tous les disques récupérés soient mis à la disposition du F.B.I..."

Or, si le F.B.I. cessa ses investigations le 1er Octobre 1947, ce fut pour une raison bien simple : il s'était rendu compte que l'Air Force n'utilisait ses services que pour enquêter sur des affaires de CANULARS, à partir d'objets "made in U.S.A." ramassés soit-disant sur des sites d'atterrissements ou de crashes d'ovnis (Document de F.B.I. écrit le 27 Septembre 1947 par Mr. Edgar HOOVER, Directeur du F.B.I. à l'époque).

Ce qui est intéressant pour nous ici, c'est de constater que l'Air Force bracha le F.B.I. sur l'affaire de Roswell, après avoir transformé cet incident en CANULAR ! En effet, un message télexétré parvint au F.B.I. disant à peu près ceci : "...Le 8 Juillet, un disque a été récupéré près de Roswell, Nouveau-Mexique. Il était de forme plutôt hexagonale que ronde, et suspendu à un ballon. Il a été envoyé à la base de Wright Fields par avion spécial pour analyses...". L'expéditeur n'est pas connu (Nom biffé), mais il devait s'agir d'une "antenne" du F.B.I. au Pentagone-(1)-(voir "The Ufo Mufon Journal" n° 120, page 12, qui

résumait ce message envoyé le 8 Juillet 1947 et enregistré au F.B.I. le 10).

Ainsi, ce que nous soupçonnions depuis plusieurs années déjà, au sujet du rôle que joua l'Armée de l'Air Américaine dans le maquillage de certains cas forts, absolument authentiques, pour les faire passer pour de vulgaires canulars, se confirme ici de la façon la plus nette qui soit, car :

A) - Le 8 Juillet 1947, un communiqué de presse OFFICIEL de la base de Roswell, Nouveau-Mexique, annonçait la récupération d'un "disque volant".

B) - Le même jour, tandis que les débris collectés étaient expédiés à Wright-Fields, le Général RAMEY, au P.C. de la 4^e Région Aérienne à Fort-Worth, Nouveau-Mexique transformait l'incident en MAUVAISE INTERPRETATION.

C) - Toujours le même jour, l'Etat-Major de l'Air Force au Pentagone, était avisé par Wright-Fields, Dayton, Ohio, où se trouvait l'A.T.I.C. de la nature de cet incident qui était transformé en CANULAR. (2)

En l'occurrence, les divers responsables de l'Air Force à différents échelons de la hiérarchie, n'accordèrent pas leurs violons dans la précipitation qu'ils mirent à "déramatiser" la situation créée par l'inattendu communiqué de presse fait par le lieutenant Walter Haut. Au point de se contredire magistralement, confirmant ainsi indirectement la réalité des faits révélés par ce premier communiqué, d'une part, et en donnant plus de poids aux allégations de l'ex-major Jesse Marcel, d'autre part.

Jean SIDER

Renvois :

(1) - Dans sa lettre au Général George C. McDonald, adjoint au Commandant en Chef à l'Etat-Major de l'A.A.F. au Pentagone, envoyée le 27 Septembre 1947 par Mr. Edgar Hoover, celui-ci faisait savoir de façon implicite, qu'un de ses agents "était infiltré" dans les services de l'Officier Supérieur ! (Voir "The Mufon Ufo Journal" n° 121, page 11).

(2) - A moins que cette initiative soit venue de l'Etat-Major de l'A.A.F., lorsqu'il fut avisé de la véritable nature des débris dès qu'ils parvinrent à la base de Wright-Fields, pour tuer dans l'oeuf d'éventuelles fuites, ce qui semble avoir réussi auprès de l'agent du F.B.I. "infiltré" à l'A.A.F. du Pentagone !



OVNI ou V2 ?

D'après un article communiqué par Gilles SMIENA, paru sur "La Recherche" de juillet/août 1981, sous la signature de Michel GRANGER. Commenté par F. LAGARDE.

Le 7 juillet 1948, à 14 h 29 locales, un engin s'écrasait au sol, à 45 km au sud de LARENDRO (Texas) à proximité de la frontière mexicaine.

Repéré, disent les ufologues, par les radars au-dessus de l'Etat de Washington à 13 h 22, il aurait parcouru 4 000 km en moins d'une heure avant sa chute. Aussitôt, l'armée mexicaine et l'US Air Force se dirigèrent vers les lieux, mais l'épave ne fut repérée que le lendemain matin 8 juillet, fumante encore. Le feu avait fait disparaître toutes les traces de matières combustibles, ainsi que le déclare l'ufologue américain Dennis Pilichis, un photographe de la Navy qui a participé à la récupération de l'épave, et qui a fourni deux clichés le 13 septembre dernier au congrès ufologique de Cincinnati.

D'après ce qu'il restait de l'engin, selon "les ufologues", celui-ci, de forme circulaire, devait avoir 27 m de diamètre environ et 8 m de haut. Le corps d'une créature, d'une longueur estimée à 1 m 37, était encore emprisonné dans les structures fumantes. La tête était plus grosse qu'une tête humaine par rapport au corps, avec des orbites anormalement grandes, les yeux ayant été détruits par le feu. On découvrit ni trace d'oreilles ni de nez, mais il y avait des ouvertures à la place. Pas de lèvre non plus et la bouche était une simple fente, sans dents ni langue. Les bras étaient normalement longs, les mains avaient quatre doigts ressemblant à des griffes, sans pouce apparent. Aucun organe de reproduction apparent. Rien n'indiquait que la tête était poilue avant l'incident bien que le reste du corps était couvert de pelage. Le fluide trouvé dans les veines apparentes était incolore, d'un reflet vert, d'une forte odeur sulfureuse.

Voilà donc le récit qu'aurait fait Dennis Pilichis selon M. Granger, de ce qu'il aurait vu de l'épave le 8 juillet 1948. Plus de 500 photos auraient été réalisées par les militaires, et l'expertise sur place étant terminée, le corps a été chargé le jour même sur un hélicoptère C 47 pour une destination non précisée, tandis que l'engin démantelé était chargé sur des camions en direction de Laredo.

C'est ainsi que, pendant plus de trente ans les clichés furent gardés secrets, ainsi que vraisemblablement l'incident, jusqu'au jour où Dennis Pilichis se sentit suffisamment en droit d'ébruiter l'affaire dont il avait été le témoin, et qu'il envoya deux

documents photographiques à la communauté ufologique en août 1980.

Les deux négatifs furent soumis au Ground Saucer Watch (GSW) organisme spécialisé, possédant des moyens d'analyse modernes, qui se charge d'authentifier les preuves accréditant l'existence des OVNI.

Les résultats des analyses du GSW se résument ainsi :

Les deux négatifs datent bien d'une trentaine d'années ; il s'agit bien d'une créature gravement brûlée, mutilée, d'une taille de 863 mm qui fait penser à un singe de laboratoire ; les doigts ont des ongles ; le crâne semble avoir été brûlé pendant une très courte durée ; le torse a été manifestement déformé dans la chute ; un examen minutieux de l'épave révèle des formes géométriques habituelles sur Terre, comme façonnées par des mains humaines. Le GSW est convaincu que le soit-disant extraterrestre est une fausse interprétation d'un singe commun de laboratoire (type rhésus ou orang-outan).

C'est à partir de ces constatations qu'une polémique commence à s'élever. Si tel était le cas, et si les circonstances de l'accident sont exactes, cela a de graves implications. Il ne ferait alors aucun doute que le gouvernement testait illégalement quelques fusées au-dessus de régions relativement peuplées, et cela est intolérable pour des américains, plus même qu'un survol du territoire par de petits hommes poilus à grosse tête. Et l'indignation du GSW était telle qu'il accusait l'US Army d'avoir lancé la thèse extraterrestre pour couvrir "ses sinistres activités".

Cette hypothèse de fusée accréditerait la rumeur qu'il y aurait eu entre 1945 et 1948, cinq à six autres "crash" identiques où des singes auraient trouvé la mort. Et voilà que l'on découvre qu'effectivement des essais de lancement de fusée V2 récupérées pendant la guerre ont bien eu lieu en 1948 sous l'appellation de projet HERMES. En effet, selon le Dr Grégory Kennedy, du Musée de l'air et de l'espace à Washington, 4 lancements de V2, habitées par des singes vivants, préalablement anesthésiés, ont été tentés entre juin 1948 et juin 1949. Il est ajouté qu'il est certain (?) que les animaux utilisés étaient des singes rhésus de 65 cm au maximum d'envergure. (C'est moi qui ai mis le

point d'interrogation car les renseignements sont vraiment maigres quoique importants, et on peut douter de cette précision).

C'est la révolte chez certains autres ufologues.

Ils refutent les arguments qui veulent assimiler "leur extraterrestre" à quelque vulgaire simiidé. Ils arguent que les singes ont une queue et que la créature photographiée n'en présente aucune trace.

D'autre part ils disent que ces animaux cobayes étaient embarqués dans une capsule de 1,50 m de haut et de 0,75 m de diamètre. Rien donc à voir avec les dimensions indiquées par les "ufologues" de l'époque.

De plus la portée théorique des V2 était de 400 km, c'est bien connu. Or, il y a plus de 1400 km du lieu où elles ont été, probablement, lancées au lieu où l'engin a été trouvé.

Pour eux il s'agit bien d'un OVNI et d'un extraterrestre.

On pourrait examiner les arguments avancés.

Tout d'abord celui des ufologues en 1948. Il est probable qu'il n'existe pas à cette date des organisations d'ufologues telles qu'il en existe aujourd'hui. Et s'il en existait il est certain aussi qu'on n'a pas fait appel à elles pour assister à une affaire qui est restée secrète durant trente ans. Le seul qui porte témoignage et qui se dit ufologue est donc Dennis Pilichis qui apporte deux photos et un récit. Je ne sais pas comment le groupe du GSW a pu déterminer la hauteur de la créature à 863 mm mais elle diffère notablement des 1,37 m indiqués par le témoin unique. Le GSW n'avait semble-t-il aucun intérêt, au contraire, à donner de fausses indications pour une cause qu'il défendait. Alors on a des doutes sur le sérieux du témoignage de Pilichis.

Puis encore, si des singes ont une queue, d'autres en sont dépourvus, comme les Pongidae, dont font partie l'orang-outan cité comme étant la créature possible figurant sur le document, Pilichis, le gorille, le chimpanzé... etc... et cet appendice, ou son absence, n'est pas signalé, en dehors des ufologues, sur l'article en question.

Quant aux dimensions de l'engin nous n'avons que les indications d'un seul témoin après trente ans de distance, et aucune confirmation officielle. Quels crédits peut-on lui accorder.

Difficile aussi d'affirmer que les V2 étaient lancées d'un lieu précis, à 1400 km aucune indication ne permet de l'affirmer. Il est sûr également que les

dits V2 ont forcément été trafiqués pour y introduire un passager, et qui peut dire si d'autres modifications n'ont pas été apportées pour augmenter la capacité de carburant ?

Comme l'indique Michel GRANGER, les arguments des tenants d'extraterrestres sont faibles.

Ce que Pilichis a permis de découvrir, semble-t-il, c'est que l'armée américaine a fait des essais de fusées V2 avec une créature à bord. Elles sont bien tombées quelque part, mais où ? avec leur occupant. Tant que l'US Army ne donnera pas d'éclaircissement sur ces essais de fusées habitées, nous ne pourrons pas réellement savoir si l'engin recueilli près de Laredo était bien un V2 ou un OVNI, ce qui, on s'en doute n'est pas indifférent.

On reste bien dubitatif dans cette affaire, les éléments fournis ne sont pas très clairs, qui veut tromper qui ? Dennis Pilichis n'est-il que l'émissaire de l'US Army qu'accuse le GSW ?

N.B : ce texte était déjà en place lorsque M. Jean SIDER nous a signalé la non insertion dans la revue "LA RECHERCHE" de sa réponse à l'article de Michel GRANGER. Dans un prochain LDLN, nous publierons donc le texte de M. Jean SIDER, qui apportera des précisions importantes.

A NOS LECTEURS DE SEINE MARITIME

La Délégation Régionale est désormais assurée par Monsieur LUC JEAN 17 b, rue Edmond Flamand 76000 ROUEN. Tous nos lecteurs de ce département sont invités à le contacter en vue d'une action étendue et efficace.

ON NOUS SIGNALE...

1 - Un article intitulé : "SCIENTISTS WHO HAVE SEEN UFOS" par Patrick HUYGHES dans le numéro de Novembre 1981 de "SCIENCE DIGEST" Etats-Unis. Un long article consacré aux témoignages de scientifiques qui ont observé des OVNI.

En page 90, "THE CASE FOR STUDYING UFO" par le Professeur J. ALLEN HYNEK.

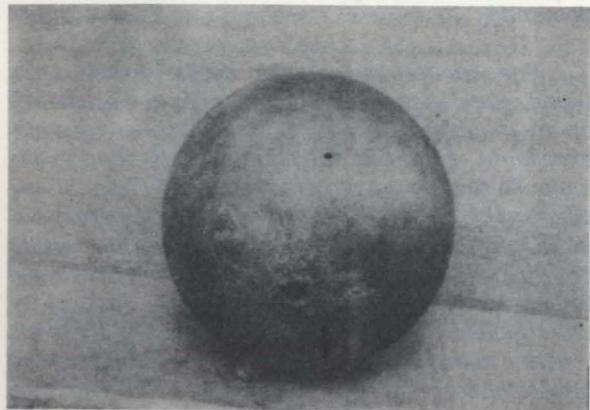
SCIENCE DIGEST
888, Seventh Avenue,
NEW-YORK 10106 ETATS-UNIS.

2 - qu'une erreur s'est glissée dans LDLN N° 215-216 au bas de la colonne de gauche page 31, à propos d'une enquête effectuée par le groupe CERPI de Saintes (Charente-Maritime) : "Le lendemain... vis platinées fondues". Un moteur diesel n'a pas de vis platinées.

Extrait du livre "Vie quotidienne au pays des hommes semblables en Asie"

F. Lagarde

Un objet cylindrique explose dans une plan- tation à Apoiso Côte d'Ivoire



L'engin après sa chute et son explosion (trois fois) a été récupéré par des paysans et remis à la gendarmerie pour examen.

Un engin métallique de 50 cm de diamètre a explosé dans la matinée du 6 avril dernier à 9 h 00 environ dans la plantation de cacaoyers de M. Zoumana Coulibaly, de nationalité voltaïque, située à 3 km du village d'Apoiso PK 21 dans la sous-préfecture d'Abengourou.

La gendarmerie d'Abengourou détient cet engin en acier qui a sensiblement la forme d'un globe.

À la base de cet appareil, on remarque un trou d'explosion. Notons qu'il a explosé en l'air trois fois d'abord avant de chuter dans un bas-fond.

A Apoiso notre correspondant a recueilli le témoignage de Amadou Coulibaly qui travaillait dans la plantation de son oncle quand l'engin est tombé. « Je travaillais en compagnie de deux frères quand nous avons entendu trois explosions. Brusquement une flamme s'est effondrée dans la boue de l'autre côté de la plantation. Allah est grand et vient de sauver nos têtes. Je me rendis sur les lieux pour constater la présence du phénomène avant d'en rendre compte à mon oncle qui alerta à son tour le chef des Mossis puis le chef du village d'Apoiso ».

Saint-Pierre, le 14 décembre 1980 à Igoudala
deux heures. Cette apparition fut considérée par les témoins comme un véritable miracle de Dieu manifestant combien il le fut agréable de constater tant de dévotion à la très Sainte Trinité.

Quand le soleil se lève à l'est de la Chine il est à peine minuit à l'ouest.

(En complément de l'article de Paul Dong transmis par J. Bastide. LDLN 217-218.)

Des dizaines de lecteurs ont écrit à un journal chinois pour affirmer qu'ils avaient aperçu un objet volant non identifié, à peu près au même moment, il y a une dizaine de jours, dans le ciel de Pékin. Le "Beijing Ribao" (Pékin Soir) a publié hier le témoignage de quatre d'entre eux qui rapportent avoir aperçu cet OVNI le 14 décembre 1980 aux alentours de 17 h 30, alors qu'il survolait la partie nord-ouest de la capitale. Ces quatre lecteurs se trouvaient à des endroits différents, mais affirment tous avoir vu un objet rond émettant des signaux lumineux. Les descriptions diffèrent toutefois sur la couleur de la lumière émise, celle-ci était tantôt rouge et jaune, tantôt bleutée, ou encore blanc argenté. L'objet lui-même est décrit tantôt comme un cône, tantôt comme ayant la forme d'un petit pain cuit à la vapeur (mantou).

Deux des lecteurs signalent enfin que l'OVNI a disparu et réapparu à plusieurs reprises. Le "Beijing Wanbao" a récemment publié plusieurs photos d'OVNI dont il a affirmé que 2 avaient été prises au-dessus du territoire chinois. (Archives de Mme Gueudelot) "La Montagne" du 26-12-1980.

Ainsi la Chine s'éveille à son tour aux OVNI. Espérons qu'elle sera plus réaliste et ses journaux plus bavards que l'URSS sa voisine. Croyons aussi que l'Académie des Sciences Sociales Chinoises ne tentera pas à son tour de noyer le poisson comme on l'observe ailleurs.

Certains habitants des villages voisins ont affirmé avoir entendu les explosions successives.

La gendarmerie attend le service spécialisé du GATL pour déterminer la nature de l'engin.

Transmis par Mlle J. Helliser.

Note de F. Lagarde

Des sphères de ce genre équipent les satellites russes Soyuz et Progress. Il s'agit très vraisemblablement de la désintégration de l'un deux et de nombreuses autres sphères ont dû tomber ailleurs.

point d'interrogation important et on peut douter de cette précision).

En Espagne

Extraits d'une enquête effectuée par Alberto Padilla Munoz - Boîte postale 37 - Puerto de Santa Maria. à propos d'apparition du bienheureux frère Diego José de Cadix.

A Cadix, dans une maison qui jadis faisait partie d'un couvent de capucins vit une famille modeste ; la nuit, le bienheureux frère Diego José de Cadix y apparaissait parfois à la maîtresse de maison.

Selon les déclarations de cette femme, ces apparitions avaient lieu depuis plusieurs années. Voici ce qu'elle en raconte. Elle habitait l'étage supérieur de la maison. Un jour, sa voisine, locataire du rez-de-chaussée, lui demanda si elle ne verrait pas d'inconvénient à faire un échange d'appartement. En effet, son fils malade supportait mal l'humidité du sol. Elle accepta l'échange.

Quelques jours après le déménagement, des voisines lui demandèrent si la nuit elle n'avait pas reçu de gifles. Elle répondit que non.

Mais une nuit, entre trois et quatre heures, elle sentit comme une main froide qui caressait son visage. Elle demanda à son mari ce qu'il désirait et ce dernier répondit qu'il ne l'avait pas appelée. Une autre nuit, elle aperçut une lumière dans la salle d'eau. Pensant qu'une lampe était restée allumée, elle se leva pour l'éteindre. Elle observa alors que cette lumière émanait d'un angle de la pièce où se tenait une apparition revêtue d'habits monacaux. Aucune parole ne fut échangée. Quelques temps après, elle vit le moine dans sa chambre et elle l'entendit lui dire "éteins le gaz de la cuisine" (la cuisine est équipée avec le gaz de la ville). On était en hiver et toutes portes et fenêtres étaient closes. Elle alla à la cuisine où elle put vérifier qu'effectivement le robinet du gaz était resté ouvert. A partir de là, l'apparition lui parla de temps à autre. Une nuit, elle lui dit : "ici dans cette salle d'eau, il faut que tu enlèves le bac et creuses le sol d'environ trois mètres."

Elle craignit qu'on la prît pour folle ou que le propriétaire la chassât si elle racontait ce qu'elle-même tenait pour des hallucinations. Mais l'apparition insista à plusieurs reprises. Pour ne pas se mettre en souci, la femme lui confia qu'elle n'avait pas d'argent pour effectuer ces travaux. Pourquoi

s'en préoccuper ! L'argent viendrait. Effectivement, des pourboires substantiels (la femme vendait des billets de loterie dont certains gagnaient des gros lots) lui permirent rapidement d'avoir la somme nécessaire pour faire ce qui lui était demandé.

Pas encore convaincue de la réalité de sa vision, elle dépensa l'argent en achat de vêtements et de meubles. Puis un soir, elle se coucha en excellente condition physique et le lendemain matin se réveilla gravement malade. A l'hôpital, on diagnostiqua une tumeur des vertèbres cervicales qu'il fallait opérer. L'apparition revint la visiter pour lui déclarer qu'elle ne devait pas avoir peur car tout se passerait bien. Effectivement, l'opération chirurgicale fut faite et on posa trois vertèbres en argent à la malade. La nuit suivante à l'hôpital dans une salle à six lits où elle reposait l'apparition se manifesta de nouveau à elle pour lui ordonner de se lever, d'enlever sa minerve et d'aller jusqu'au lit en face du sien sans l'aide de ses béquilles. Elle n'osa pas et le dit à voix haute. Sa voisine de lit lui demanda avec qui elle parlait. Inquiète, elle répondit : "avec personne". Alors, la voisine lui déclara : "J'ai entendu une voix disant qu'il fallait que tu viennes jusqu'à moi". Convaincue de n'avoir pas rêvé, elle se leva et alla jusqu'au lit voisin sans ses béquilles et sans sa minerve. Le lendemain, les médecins lui donnèrent congé.

Par la suite, elle eut l'occasion de dire à l'apparition que, ne sachant que faire elle sollicitait un prêt bancaire. Le directeur de la banque lui demanda la raison de cet emprunt. Elle répondit qu'il fallait pour abattre une salle d'eau, motif assez étrange pour obtenir un prêt qui, en général, n'est concédé que pour l'amélioration de l'habitat. Le directeur lui dit de patienter quelques jours et se déplaça lui-même pour lui apporter les cent cinquante mille pesetas sollicitées, sans même lui demander le nom d'une personne se portant garante du remboursement. Curieux à la vérité ?

Elle fit le travail demandé par l'apparition. A trois mètres de profondeur, il y avait des manuscrits du XVIII^e siècle probablement écrits par le bienheureux Diego José de Cadix à propos d'un contrat achat-vente de la propriété.

Bien d'autres faits étranges se rapportant à cette affaire seraient à raconter ; mais ils rempliraient des dizaines de pages.

Extrait du livre "Vie du bienheureux frère Diego José de Cadix de l'ordre des capucins de Saint-François" par le frère Cayetano de Igualada.

Imprimé à Cadix en 1804.

(le bienheureux frère Diego José de Cadix)... ne commençait jamais un sermon sans évoquer la Très Sainte Trinité... A chaque occasion, il recommandait cette dévotion, prêchant dans les églises et sur les places publiques, exhortant les passants sur les routes et les paysans dans les champs.

Un des événements les plus mémorables, et qui produisit une profonde impression, eut lieu au cours d'un voyage de Caspe à Maquianenza en la Corona de Aragon. Durant le trajet, le frère louangeait la Très Sainte Trinité, ainsi que la foule qui l'accompagnait, avec une ferveur et un enthousiasme exceptionnel.

C'est alors qu'à dix heures du matin apparut

trois soleils parfaitement semblables en éclat, en beauté, en splendeur et ce phénomène dura deux heures. Cette apparition fut considérée par la foule nombreuse et très dévote qui accompagnait notre bienheureux frère Diego et par tous les témoins comme un véritable miracle de Dieu manifestant combien Il lui était agréable de constater tant de dévotion à la très Sainte Trinité.

Certes, on peut toujours discuter si cela fut ou ne fut pas un phénomène naturel puisqu'on connaît déjà les phénomènes provoqués par la paraphérie (... suivent des explications sur la paraphérie...)

Quoiqu'il en soit, il n'en reste pas moins qu'en Aragon, Catalogne et Navarre, cette "apparition des trois soleils", comme on l'a appelée, produisit un impression très profonde et que, encore de nos jours, de nombreuses personnes se rappellent avec un respect religieux d'en avoir entendu parler par leurs grands-parents.

Suite de p. 7 : NOS ACTIVITES

RÉSEAU DE SURVEILLANCE O.V.N.I.



LUMIÈRES DANS LA NUIT

Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. fait appel aux lecteurs, enquêteurs et Délégués Régionaux de L.D.L.N. qui seraient intéressés par une forme nouvelle de Recherche sur le Phénomène O.V.N.I.

Le Réseau comporte ces spécialités :

I - Les Veillées Nocturnes : Organisées par les Délégués Régionaux ou les Cercles L.D.L.N. elles sont régionales, départementales ou localisées. Les organisateurs de ces veillées pourront envoyer leurs résultats au siège du Réseau en cas d'observation intéressante. Dans ce cas ces résultats seront publiés dans la revue.

II - La recherche expérimentale : c'est l'application ou le test, sur le terrain même à l'occasion de veillées ou d'une initiative particulière, d'hypothèses diverses (y compris les méthodes dites "non conformistes"). Toute personne intéressée par ce domaine très particulier peut écrire au Siège du Réseau.

AIDEZ-NOUS À PROVOQUER DE NOUVEAUX ABONNEMENTS

NOUS NE POUVONS COMPTER QUE SUR NOTRE EFFORT COMMUN

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMÉS.

PENSEZ-Y. MERCI !

De curieux événements

Texte paru sur le bulletin du Gésag Leopold I Laan 141. B.8000. Bruges. Belgique Traduction anglaise de Mentz Kaarbo "the Valnesfjord cases" Nordie UFO Newsletter N° 2 (1981). Editor Mentz Kaarbo Starlangen 28.500 Bergen Norvège.

Le rapport qui est présenté décrit l'étrange expérience d'une femme -qui souhaite l'anonymat- alors qu'elle séjournait chez sa fille et son beau-fils à Kasmo, dans le Valnesfjord, village situé à 40 kms à l'est de Bodo, au nord de la Norvège.

Elle fut témoin, ainsi que d'autres personnes, de mystérieux événements qui se produisirent dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 septembre 1979. Nous eûmes une conversation directe avec elle : Mme NN, 50 ans, soigneuse, et qui nous rapporta les faits suivants :

Elle allait s'endormir, autour de minuit, lorsqu'un puissant rayon de lumière traversa la fenêtre de la chambre à coucher. A l'extérieur le temps était des plus mauvais avec vent et pluie, et pour cette raison les fenêtres étaient fermées, bien que les rideaux soient écartés et que la ventilation au-dessus de la fenêtre soit ouverte.

La maison appartient à la famille Asen et la construction en est relativement récente. La chambre à coucher par Mme NN se situe au premier étage et est adjacente à la cuisine.

Mme NN se leva donc et se rendit à la fenêtre pour se rendre compte de quoi il s'agissait. Elle vit alors à l'extrémité du rayon une "flamme" qui lui fit penser à une flamme de chalumeau dans la nuit, et qui se situait en direction du garage, juste au-dessus d'un panneau à fusibles.

La flamme était jaune en son centre, avec une périphérie verdâtre et rougeâtre, légèrement similaire aux extrémités de flamme ordinaires. Le rayon qui semblait provenir de cet "objet" et qui traversait la fenêtre était lui-même verdâtre. Mme NN nota que le rayon provenait toujours de la "flamme" du chalumeau mais, après avoir perçu un son court et uniforme, elle vit le rayon se déplacer, semblant maintenant provenir d'une maison voisine, ou à proximité de celle-ci. Puis il disparut subitement.

La durée totale de l'événement fut de 10 à 15 secondes, après quoi le témoin n'y porta plus aucune attention sur le moment. Elle rejoignit son lit et s'endormit aussitôt.

Après avoir dormi quelques temps, Mme NN se réveilla fraîche et en forme avec cependant une sorte de démangeaison dans le corps. Sa montre indiquait 05 h 30 et elle se leva afin de réveiller son beau-fils qui devait se rendre à son travail. Il se leva, fit une tasse de thé, et s'aperçut qu'il était encore fatigué. Il consulta sa montre et découvrit à sa grande surprise qu'il n'était que 02 h 30.

Voyant cela ils se recouchèrent sans que Mme NN fasse allusion aux événements de la nuit qu'elle avait vécus.

Plus tard, dans la matinée, les deux femmes (Mme NN et sa fille) voulaient écouter un poste radio à transistor situé dans la cuisine, mais l'appareil ne fonctionna pas. Elles utilisèrent l'appareil situé dans la salle de séjour.

Ce matin là Mme NN s'était réveillée à 07 h 30 selon ce qu'indiquait sa montre, et réveilla sa fille dont la montre indiquait 03 h 30. Mme NN lui raconta alors ce qui s'était produit dans la nuit. Puis elle partit pour rejoindre son domicile dans une ville plus au sud.

Pendant son voyage de retour Mme NN ressentit à nouveau cette démangeaison inhabituelle. Sa montre ne fonctionnait plus normalement, et il en fut ainsi jusque dans la journée du jeudi 13 septembre. Le poste de radio à transistors fonctionna à nouveau normalement le mercredi 12 septembre.

Après le départ de sa mère, Mme Asen découvrit une étrange trace de brûlure sur la partie du mur située au-dessus de la tête du lit qu'avait occupé sa mère dans la nuit du 10 au 11 septembre. Elle se présentait ainsi qui suit sur un mur peint à l'huile, de couleur bleue sur un mur uni : une tache de forme irrégulière, couleur brune à jaune, d'un diamètre de 3 cm. De cette marque, tombant verticalement, deux traînées de suie griseâtre en forme de pen (plume) de 10 cm se prolongeaient sur le mur. Il n'y avait aucune boursouflure de la peinture. Tout s'était passé comme si la peinture avait été attaquée en surface sans entamer la couche de fond.

Mme NN fut heureuse d'apprendre cette

découverte qui justifiait qu'elle n'avait pas été le jouet d'un rêve.

Elle fut confirmée dans son observation lorsqu'une voisine, Mme Gunhild Andersen, affirma avoir entendu autour de minuit un son : un bourdonnement qui dura quelques secondes seulement.

Mme NN qui affirme croire aux OVNI ne réalisa qu'elle avait été confrontée avec ce phénomène qu'à partir du moment où elle apprit que d'autres personnes avaient été témoins d'événements au cours de cette même nuit. En effet :

Autour de minuit, dans une maison en cours de construction les lumières se mirent à pulser violemment. Ces pulsations apparurent au début et restèrent constantes pendant l'apparition.

Dans une autre habitation, à Ottar Moreng, une pendule murale électrique s'arrêta à minuit. Elle était encore arrêtée le matin au lever des habitants.

La même chose se produisit dans un autre immeuble situé à 2 km à vol d'oiseau de la maison des Ansen (à Conny Bringsli). Là, l'horloge électrique s'arrêta également à minuit, et un chien de la maison voisine aboya furieusement.

On nota à ce moment une coupure de courant, mais les horloges ne se remirent pas en marche au moment où le courant fut rétabli, mais dans le courant de la journée du 11 septembre où elles fonctionnèrent à nouveau.

Dans le garage se trouvait un tracteur, doté d'une batterie de 12 volts relativement neuve. Elle était complètement déchargée le matin du 11 septembre.

Mme Gunhild Andersen, la voisine des Ansen, vient appuyer le témoignage de Mme NN par l'expérience qu'elle a eue dans la nuit du 19 au 20 septembre.

Cette nuit-là, le temps était également à la tempête avec pluie et vent. Mme Andersen venait de se coucher et ne trouvait pas le sommeil. Vers 0 h 30, elle découvrit une vive lumière dans la cheminée d'aération de la chambre. Elle semblait éclairée de l'intérieur, et cela lui fut révélé par l'ouverture d'une lucarne de ventilation ouverte sur un angle de 30° qui lui permettait de voir à l'intérieur. Après cette illumination, un puissant rayon lumineux perça l'ouverture et tomba dans la pièce. A l'extrémité de ce faisceau de lumière se trouvait une sphère rouge à jaune de la dimension d'une orange. Le rayon et la sphère firent un mouvement de va-et-vient à la vitesse d'un éclair pour ensuite

s'éteindre dans l'orifice de ventilation, et tout rentra dans l'obscurité.

Par la suite, Mme Andersen ne retrouva pas le sommeil, s'abritant sous ses couvertures. Elle estime que l'incident avait duré entre 7 et 8 secondes. Juste avant l'apparition de la lumière dans l'ouverture de la cheminée elle avait ressenti une lourdeur dans les épaules, comme si le sang arrivait en grande quantité à cet endroit du corps. Également pendant l'incident et un moment après le bétail s'agitait à l'extérieur sous la pluie. Plus tard tout se calma.

Le jour suivant, en fin de matinée, Mme Andersen, se trouvant dans un champs de pommes de terre, écarta quelque chose de son manteau. Elle crut qu'il s'agissait de terre, mais cela lui fit mal. Dans un miroir elle y vit comme une brûlure de la dimension d'un timbre poste. Quand j'examinais cette marque, le dimanche 23 septembre, cela ressemblait en effet à une brûlure. Son médecin mentionna que cela provenait d'un froid bien que le témoin n'avait eu aucun froid à ce moment là.

Au cours de mon enquête, Mme Andersen mentionna qu'elle avait vu le film "Rencontre du troisième type". Avant ces événements ni Mme Andersen, ni Mme NN n'ont eu d'expériences semblables.

Dag Ove Johansen.

Commentaires de F.L.

Cette enquête venue du Nord m'a paru intéressante à publier. Au cours de la transcription du texte, j'ai été conduit à transposer quelques phrases qui en rendaient la lecture quelque peu embrouillée, de modifier des tournures de phrases incorrectes, probablement dues à deux traductions successives d'un récit d'origine norvégienne. Mais cela ne modifie en rien l'ordre des événements ni les termes mêmes du récit.

Il semble bien, d'après les termes de l'enquête, que lorsque Mme NN parle de la "flamme d'un chalumeau" elle n'a jamais eu l'idée qu'il pouvait s'agir d'un objet. Il est dommage que l'enquêteur n'ait pas davantage insisté sur cette description, fait bien préciser les contours, la dimension, la hauteur...etc... Qu'il n'ait pas fait préciser non plus si la dite "flamme" a accompagné le rayon lorsque celui-ci en se déplaçant est apparu venant d'une maison.

Cela dit, on peut se demander ce qui serait arrivé à Mme NN si le rayon au lieu de frapper le mur avait frappé sa tête... On se demande également s'il était déjà là quand Mme NN l'a aperçu et le temps qu'il lui a fallu pour abîmer la peinture.

La vague italienne de 1978

Phénomène du 1er type (8) Fin de la 3me partie

QUELQUES INFORMATIONS SUR LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Le problème de l'analyse de la répartition géographique d'un certain nombre de cas est assez complexe : nous ne donnerons ici qu'une remarque très rapide sur le sujet en exprimant notre point de vue. Pour plusieurs raisons complexes, nous pensons que la densité de population n'est pas un paramètre suffisamment adapté à l'analyse du lien hypothétique (sur un plan quantitatif) entre le phénomène et les personnes, c'est-à-dire de l'éventualité à se manifester ou non dans des lieux où se trouvent des témoins potentiels. Au contraire, nous pensons qu'il est plus valable de considérer les lieux à une seule observation, en soulignant les "caractéristiques du témoin" qui, par la suite, seront incluses dans la catégorie correspondante.

On en compte essentiellement deux : les "lieux inhabités" et les "lieux isolés".

Par "lieux inhabités" nous entendons tous les lieux où il existe une probabilité de présence de

Suite de la page 21 : De curieux événements

Il semblerait aussi que le dit rayon a une partie plus active : le rond sur le mur, puis la montre à quelque distance, puis plus loin le poste radio dans la pièce adjacente.

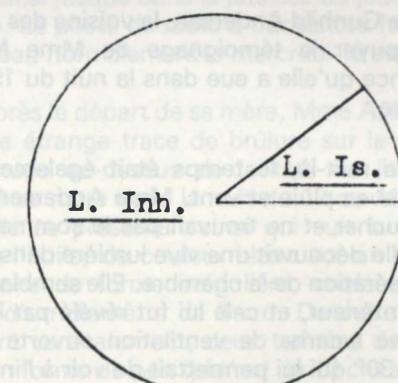
Une fois encore on constate qu'une énergie se dégage extérieurement du phénomène. Energie encore inconnue, probablement de nature électro-magnétique (montre pendule électrique) qu'elle a des effets physiologiques (démangeaisons, brûlures...) que l'on pourrait associer à de la HF, mais on ne comprend pas encore comment elle peut décharger des batteries : Les cas sont assez fréquents. Il semblerait, et il me souvient l'avoir déjà écrit, que des essais pourraient être entrepris, notamment avec les ondes H.F. des radars, sans que cela soit très onéreux.

Précision. Les localités indiquées se situent au-delà du cercle arctique, Bodo : 67, 17 N, 14, 23 E.

témoins potentiels (toutes, maisons isolées, rails de chemin de fer, centres urbains, etc.) ; par "lieux isolés", nous entendons, au contraire, tous les lieux où la probabilité d'une présence possible de témoins potentiels n'existe pas (par exemple, zones de campagne, complètement isolées, éloignées des lieux de travail et des moyens de communication).

De cette façon, nous pouvons noter si le phénomène peut-être observé dans les lieux où la probabilité d'être observé par d'éventuels témoins existe : pratiquement, nous essaierons de voir si les ovnis désirent "se montrer". Dans le dessin n° 1, se trouve la répartition des observations italiennes de type I en fonction des "lieux inhabités" ou "lieux isolés" où elles ont été effectuées. Dans le dessin n° 2, on a la même répartition, mais pour ITACAT. Les deux sont assez similaires : la légère différence constatée est imputable au fait que presque la moitié des cas "isolés" ont été observés en 1978, surtout à cause de plusieurs cas ayant été vus en mer (nous les considérons comme des cas "isolés" pour le moment).

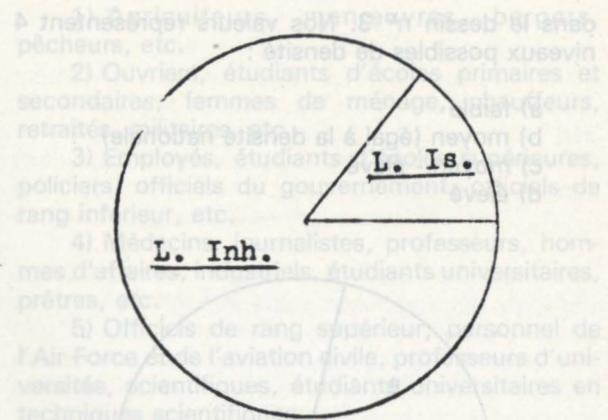
Cependant, nous pouvons constater que l'immense majorité du phénomène est observée dans des lieux où il y a probabilité de présence de témoins potentiels : ceci est confirmé par la



Dessin n° 1 : Observation dans l'échantillon de type I de 1978, par "lieux inhabités" (L.Inh.) et "lieux isolés" (L.Is.).

casuistique de type I de 1954, où nous constatons que 86,5 % des cas ont été observés dans des lieux "inhabités". Nous pouvons donc dire que ces phénomènes ont tendance à se manifester "ouvement" (si nous supposons que l'ovni et celui qui perçoit le phénomène sont indépendants ; sinon, le problème ne se poserait plus), contrairement à ce qui a été affirmé à tort en ce qui concerne les répartitions quant à la densité de population. Cependant, ceci pourrait représenter un "paramètre indicatif", c'est-à-dire capable de fournir une information complémentaire, ou, au plus, un moyen de contrôle.

Par exemple, nous pouvons constater comment les cas rassemblés peuvent se placer par rapport à la densité de population, comme indiqué



Dessin n° 2) : Observations ITACAT "lieux inhabités" et "lieux isolés"

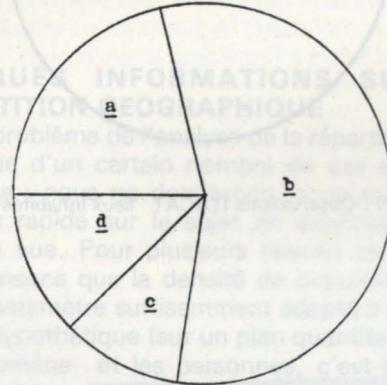
On peut noter que le groupe 2 arrive en tête, suivi par le groupe 1.

Lieux d'observations



dans le dessin n° 3. Nos valeurs représentent 4 niveaux possibles de densité :

- a) faible
- b) moyen (égal à la densité nationale)
- c) moyen - élevé
- d) élevé



Dessin n° 3 : Observations de type I en 1978, par niveaux de densité de la population.

Si l'on prend 1978, l'on peut voir que la majorité des observations proviennent de zones de densité moyenne : en comparant ces données avec celles de 1954, nous trouvons une valeur de 14,44 (il y a des différences significatives entre les 2 répartitions), alors que nous avons une valeur de 3,03 (pas de différences significatives) pour la comparaison de 1978 et d'ITACAT.

Le plus grand nombre de cas dans les zones de densité moyenne peut s'expliquer si l'on considère le nombre élevé de provinces ayant ce paramètre démographique : dans cette éventualité, nous devons considérer les données en fonction du nombre de provinces (où les observations ont eu lieu), en divisant le nombre de cas de chaque "niveau de densité" par le nombre correspondant de provinces. Respectivement, nous obtenons les valeurs suivantes :

a) 1,62 - b) 2,89 - c) 1,25 - d) 3,00

Les zones de densité "moyenne" et "élevée" ont le plus grand nombre de cas par provinces.

Des valeurs assez contrastantes ont été obtenues à partir de l'échantillon de 1954 et d'ITACAT :

1954 : a) 2,2 - b) 1,3 - c) 1,5 - d) 2,0
ITACAT : a) 4,2 - b) 4,4 - c) 3,8 - d) 7,4

Nous pouvons constater que la manifestation du phénomène par province change assez sensi-

blement d'une vague à l'autre, ceci étant lié à leur concentration dans certaines zones plutôt que dans d'autres, probablement aussi à l'état psychologique local de la population.

Dans la figure n° 1, nous avons mentionné les lieux d'observations sur une carte d'Italie, afin de montrer (par simple curiosité) la façon dont se sont manifestés les phénomènes de type I sur le territoire italien.

QUELQUES DONNÉES SOCIOLOGIQUES

Maintenant, nous allons essayer de mettre en relief certaines informations liées à l'aspect "témoignages" des observations. Tout d'abord, nous présentons le tableau n° 1 où se trouve le nombre de cas par quantité déterminée de témoins : une proportion remarquable du phénomène n'a eu comme observation qu'un seul témoin (d'autre part ceci a toujours été constaté dans plusieurs vagues précédentes, même de façon plus évidente que dans la nôtre.)

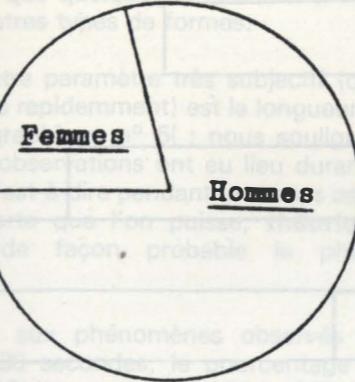
Nombre de témoins	Nombre de cas
1	43
2	24
3	14
4	5
5	4
+5 "quelques-uns"	16
	6

Tableau I

Cependant, il est à noter que les phénomènes de type I (particulièrement les rencontres rapprochées du 3ème type) sont presque toujours observés par un nombre restreint de personnes bien que, parfois, plusieurs témoins se trouvent sur le lieu de l'observation : mais dans ce cas, la présence de plusieurs personnes est préjudiciable au déroulement du phénomène.

La répartition de 1978 est pratiquement la même que celle de 1954 (rapport : 8,86) et que celle d'ITACAT (rapport : 3,29). Sur 205 témoins, comme nous le montrons dans le dessin n° 3 bis, 78,5 % sont des hommes ; 25,5 % sont des femmes : des valeurs assez différentes ont été notées dans l'échantillon de 1954 (hommes : 86 % - femmes : 14 %), contrairement à ITACAT (hommes : 76,5 % - femmes : 23,5 %) dont, les pourcentages

quel, bien que quelques différences sont à noter pour les autres types de formes.



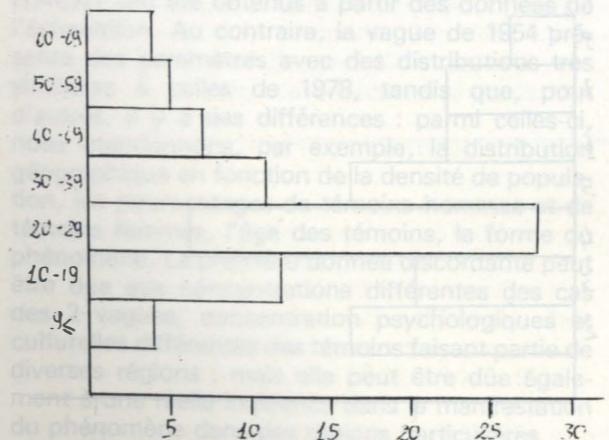
Dessin 3 bis : Rapport entre témoins hommes et témoins femmes.

concordent avec ceux de 1978. Ces informations peuvent également offrir un intéressant commencement de recherche : pourquoi y-a-t-il un plus grand nombre de témoins hommes ? La réponse très probablement, devrait tenir compte de facteurs psycho-sociologiques. Le rapport reste le même si nous considérons les cas avec un seul témoin : hommes : 73 % - femmes : 27 %.

Dans le graphique n° 4, nous présentons la répartition des témoins au niveau de leur âges.

Les témoins ayant entre 20 et 29 ans sont la grande majorité : presque 80 % des témoins sont des adultes. Les informations de cette répartition concordent avec ITACAT (rapport : 4,11) mais pas avec 1954 (12,93).

Abordons maintenant la profession des témoins : pour faciliter l'utilisation des données, nous avons créé (arbitrairement) 5 "groupes de professions"



Graphique N° 4 : Répartition des témoins par tranches d'âge.

1) Agriculteurs, manœuvres, bergers, pêcheurs, etc.

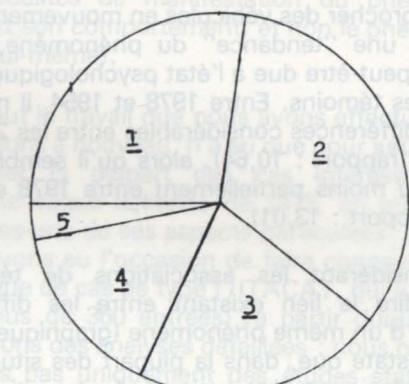
2) Ouvriers, étudiants d'écoles primaires et secondaires, femmes de ménage, chauffeurs, retraités, militaires, etc.

3) Employés, étudiants d'écoles supérieures, policiers, officiels du gouvernement, officiels de rang inférieur, etc.

4) Médecins, journalistes, professeurs, hommes d'affaires, industriels, étudiants universitaires, prêtres, etc.

5) Officiels de rang supérieur, personnel de l'Air Force et de l'aviation civile, professeurs d'universités, scientifiques, étudiants universitaires en techniques scientifiques.

Dans le dessin n° 4, nous avons reporté les informations concernant l'échantillon de 1978. L'on peut noter que le groupe 2 arrive en tête, suivi par le groupe 1.



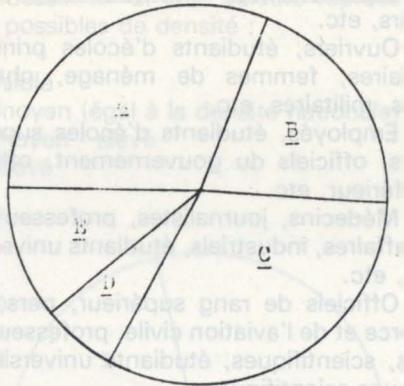
Dessin N° 4 : Répartition des professions des témoins.

3/5 des professions pratiquées par les témoins (24) ont un caractère de dépendance, sans poste à responsabilités : le même type de répartition a été obtenu pour l'échantillon de 1954 (rapport : 4,03) et pour ITACAT (3,07).

Dans le dessin n° 5, se trouvent les fréquences relatives aux 5 groupes dans lesquels nous avons déterminé les activités des témoins au moment de l'observation du phénomène :

- A) Travail (de toutes sortes)
- B) Loisirs (par exemple : marche, tourisme, divertissements, fêtes, etc.)
- C) Voyages (avec n'importe quel moyen de transport)
- D) Repos
- E) Pas d'activité particulière.

Les groupes "C" et "A" ont une nette prédominance ; le premier, principalement, peut nous



Dessin N° 5 : Répartition des activités des témoins au moment des observations.

donner une idée du nombre d'observations effectuées par des personnes qui voyageaient.

Approcher des véhicules en mouvement semble être une "tendance" du phénomène, "tendance" peut-être due à l'état psychologique particulier des témoins. Entre 1978 et 1954, il n'existe pas de différences considérables entre les 2 distributions (rapport : 10,64), alors qu'il semble y en avoir, du moins partiellement entre 1978 et ITACAT (rapport : 13,01).

Considérant les associations de témoins, c'est-à-dire le lien existant entre les différents témoins d'un même phénomène (graphique n° 5), l'on constate que, dans la plupart des situations, les témoins sont des amis ou font partie de la même famille. Cependant, nous devons tenir compte du fait que plusieurs "associations de témoins" peuvent avoir observé le même cas.

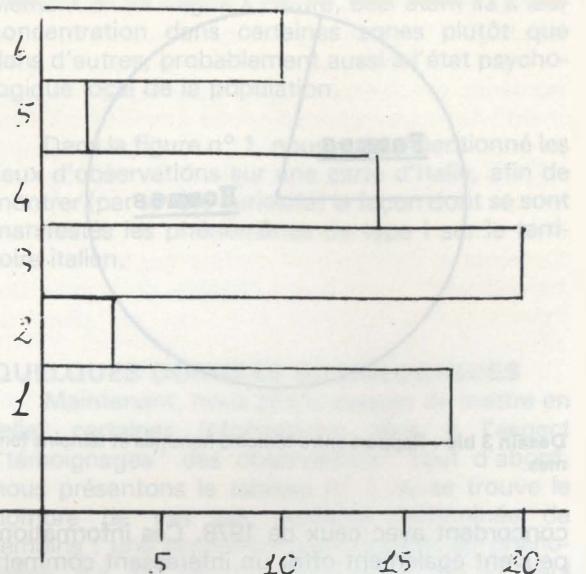
La répartition pour l'échantillon de 1978 est très similaire (manque de différences significatives) à celle de 1954 (rapport : 2,36) et d'ITACAT (8,05).

AUTRES DONNEES

Par simple curiosité, par suite de l'impossibilité de commencer une analyse adaptée et de nature identique aux paramètres spécifiques considérés (beaucoup plus à même d'être mal-interprétés ou "re-pensés" par les témoins que les précédents), nous présentons la répartition des formes d'ovnis observées par les témoins : l'on peut constater immédiatement la nette prédominance des formes sphériques et discoïdes.

Cette caractéristique n'existe pas dans l'échantillon de 1954, où il y a prédominance de formes de cigares ou formes allongées.

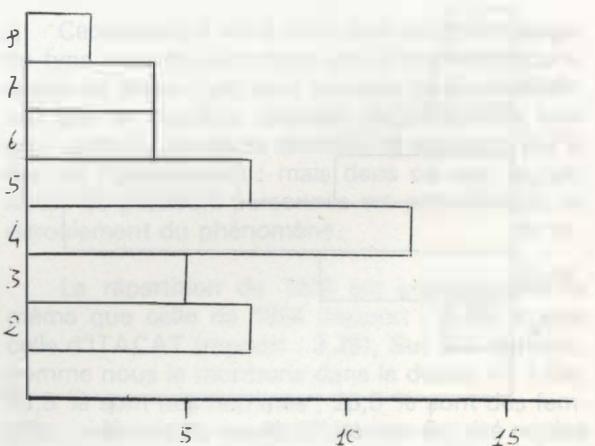
Il est curieux de noter cette différence et il serait intéressant de trouver le "type de formes"



Graphique N° 5
Distribution des "associations de témoins".
Légende :
1 - parents
2 - relations
3 - amis
4 - collègues de travail
5 - étrangers (au sens générale)
6 - témoins indépendants

des autres vagues d'ovnis dans les autres pays, dans le but de faire un travail de recherche sur cet aspect spécial du phénomène : en dehors d'autres explications possibles, ceci pourrait être étudié en fonction d'importants facteurs psychosociologiques.

Si l'on compare, 1978 à ITACAT, l'on peut dire que les données sont assez similaires si l'on considère la forme majoritaire (sphérique et dis-



Graphique N° 6 : distribution de la durée des observations

que), bien que quelques différences sont à noter pour les autres types de formes.

Un autre paramètre très subjectif (que nous évoquerons rapidement) est la longueur du phénomène (graphique n° 6) : nous soulignons que 46 % des observations ont eu lieu durant 1 à 15 minutes, c'est-à-dire pendant un temps assez long ; de telle sorte que l'on puisse, théoriquement identifier de façon probable le phénomène observé.

Quant aux phénomènes observés pendant moins de 30 secondes, le pourcentage est très important. Si l'on compare 1954 à 1978, l'on peut conclure qu'il n'existe pas de différences significatives entre les deux distributions (rapport : 1,92), bien que l'échantillon de 1954 soit trop réduit pour donner des résultats d'une certaine fiabilité. La comparaison avec ITACAT a donné le même résultat (rapport : 1,50).

Par suite du nombre peu élevé de cas et du manque de place dans cet exposé, nous n'aborderons pas les cas avec entités et traces physiques qui se déroulèrent en Italie en 1978 : une étude concernant nécessiterait un travail spécial très détaillé que nous ne pouvons présenter ici.

En résumé, nous pouvons dire que les données recueillies pour la vague de 1978 ne montrent pas de différences significatives avec celles d'ITACAT, c'est-à-dire que cet échantillon peut-être représentatif de tous les phénomènes italiens de type I. Nous pensons (en nous référant sur des données sûres) que cette distribution n'est pas due au pourcentage élevé représenté par les cas de 1978 dans ITACAT, plutôt qu'à une manifestation spécifique du phénomène, ayant eu les mêmes propriétés caractéristiques de ce qui s'est déroulé (en Italie) au cours des années 70.

En fait, durant ces 10 années, 75,6 % des cas ITACAT ont été obtenus à partir des données de l'échantillon. Au contraire, la vague de 1954 présente des paramètres avec des distributions très similaires à celles de 1978, tandis que, pour d'autres, il y a des différences : parmi celles-ci, nous mentionnons, par exemple, la distribution géographique en fonction de la densité de population, les pourcentages de témoins hommes et de témoins femmes, l'âge des témoins, la forme du phénomène. La première donnée discordante peut être due aux concentrations différentes des cas des 2 vagues, concentration psychologiques et culturelles différentes des témoins faisant partie de diverses régions ; mais elle peut être due également à une réelle incidence dans la manifestation du phénomène dans des régions particulières.

En ce qui concerne le deuxième et le troisième paramètre, nous avons déjà répondu, plus ou

moins directement ; en ce qui concerne les formes, le problème est beaucoup plus complexe à cause de son lien direct avec la perception du témoin : il est possible qu'il s'agisse d'une question purement psychologique, mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse également d'une "différenciation" effectuée par le phénomène, même si cette éventualité nous paraît peu probable.

Cependant, le problème est extrêmement délicat et nécessite une étude spécifique très détaillée (25) : c'est seulement en comprenant le processus de perception du phénomène par les témoins que nous parviendrons à connaître ses réelles modalités d'apparition et en conséquence, nous pourrons travailler sur des données réellement sûres (même si, après tout, nous sommes presque toujours au point de départ : en fait, nous aurons à notre disposition de nombreuses données qui se référeront à la manifestation du phénomène, et non à sa réelle essence. En pratique, nous étudions toujours les modalités de manifestation du phénomène OVNI et son comportement, et non le phénomène OVNI lui-même).

Tout le travail que nous avons effectué, nous le répétons à nouveau, n'a eu que pour seul but de présenter la plupart des cas intéressants de l'énorme vague italienne de 1978, en présentant quelques-uns de ses aspects particuliers. De plus, nous avons eu l'occasion de faire connaître notre catalogue de cas de type I (ITACAT, qui a maintenant plus de 360 entrées), à partir duquel nous effectuons des analyses détaillées : nous n'y développons pas uniquement des études statistiques mais, surtout, nous discutons et interprétons nos résultats, en formulant des hypothèses sur les aspects spécifiques des manifestations OVNI de type I. Nous souhaitons les diffuser afin de recevoir des critiques et des suggestions : si quelqu'un souhaite avoir des informations supplémentaires à la fois sur les cas présentés dans cet "article-catalogue" et sur le travail que nous avons développé sur ITACAT, il est possible de nous écrire à notre adresse (26). Il faut garder à l'esprit la chose suivante : L'on ne doit pas prendre "comme argent comptant" une grande partie des cas que nous avons présentés, spécialement ceux qui ont été tirés de la presse. Comme nous le savons, les journalistes ont souvent tendance à déformer le développement réel d'un événement rapporté par un témoin, dans le but de faire paraître des détails très intéressants et merveilleux ("tout ce qui brille n'est pas or") pour attirer l'attention des lecteurs et / ou essayer de discréditer davantage le témoin.

C'est pourquoi nous avons limité notre très rapide et modeste analyse aux paramètres "objectifs" c'est-à-dire à ceux qui (et nous parlons de cela par expérience directe) ne sont pas touchés par les journalistes quand ils écrivent leurs articles : par conséquent, nos résultats peuvent être

OVNI photographié dans le Haut-Rhin

(Voir couverture première page

la photo prise par le témoin, de sa mansarde.)



2ème prise de vue faite par le témoin, du même objet avant sa disparition.

CARTE EMPLOYEE : Michelin 1/200 000ème -Pli 17.

TEMOIN : Mr X - Né le 05/12/1955 - Marié - Ajusteur mécanicien. (Anonymat demandé expressément).

LIEU : Village de GUNSBACH à 2 km de MUNSTER (68).

DATE ET HEURE : Fin avril 1978 (jour non précis) entre 20 H et 21 H (il faisait donc encore jour).

CONDITION METEO : Aucune donnée ne fut recueillie par mes soins.

C'est en effectuant une enquête sur un phénomène survenu en Janvier 1979 au fond de la val-

Suite de la p. 27 : VAGUE ITALIENNE

considérés comme suffisamment valables, même si ceci n'a en pratique pas de valeur réelle pour une connaissance effective du phénomène OVNI. (à suivre)

(Dans le prochain numéro, nous donnerons des informations supplémentaires sur quelques cas de cette vague italienne).

NOTES :

(24) Lorsqu'il y a deux témoins, ou davantage, de même profession, il n'a été considéré qu'une seule profession.

lée de MUNSTER que j'eus connaissance, par la gendarmerie de cette ville, qu'un témoin avait aperçu et photographié un phénomène non identifié en avril 1978. Une enquête de gendarmerie a été ouverte et expédiée aux autorités compétentes. Je contactai le témoin fin janvier 1980 qui accepta, avec une certaine réticence, à me parler de ce qu'il avait aperçu et photographié. Ce témoin tient absolument à rester anonyme. D'ailleurs, ce n'est que sur les instances d'un de ses amis que la brigade de gendarmerie de MUNSTER eut connaissance de ces faits, et ceci, trois mois après, soit en Juillet 1978.

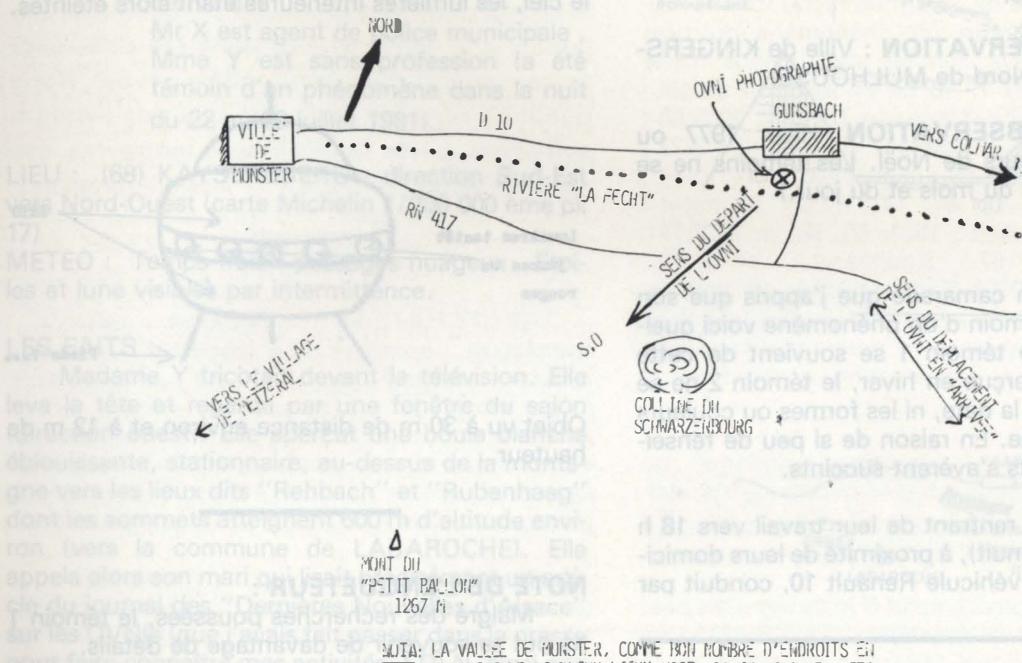
Les faits : (extrait de la procédure de gendarmerie).

"Fin avril 1978, entre 20 H et 21 H, je me trouvais dans la mansarde de notre logement sis à

GUNSBACH. Je regardais par la fenêtre en écoutant quelques disques. Je regardais en direction de la route nationale et la gare de Gunsbach, lorsque j'aperçus un objet circulaire dans le ciel. Celui-ci était de couleur sombre et dégageait une lueur orange autour. Ce dernier se déplaçait d'une allure assez lente en se balançant de la gauche vers la droite puis démarra à une allure fulgurante en direction du Schwerzenburg où je l'ai perdu de vue. Je n'ai rien entendu, aucun bruit de moteur. J'ai pris mon appareil photographique polaroïd et j'ai réussi à prendre deux clichés. Puis l'objet a dis-

paru. Je l'ai aperçu pendant environ une minute. Je ne vous avais pas signalé les faits de suite, puisque j'avais peur de ne pas être pris au sérieux et d'être ridicule par la suite. Surtout je ne voulais pas de publicité."

Lorsque j'ai pris les photos, l'objet était pratiquement à l'arrêt puis a démarré comme un éclair. Je me suis renseigné dans le village mais personne n'a vu cet objet. Je vous remets les photos que j'ai prises avec mon appareil."



Renseignements complémentaires :

Quasiment deux ans après ces faits, j'ai donc contacté ce témoin. A ce jour (juin 1982), j'ai plusieurs fois revu cette personne. Ses dires n'ont jamais varié. Voici des précisions qui peuvent fournir un complément intéressant à la procédure de la gendarmerie :

1 / - La grosseur de l'objet était de 7 ou 8 au comparateur.

2 / - "L'engin se trouvait approximativement à 150 m environ du témoin (ce qui donnerait une dimension de 1,80 m de diamètre).

3 / - Le halo qui entourait cette masse était jaune orangée (123 au nuancier Pantone, mais plus lumineux) - "Cette lumière n'était pas aveuglante. Elle était comme concentrée" (sic).

4 / - Le témoin s'intéresse à tout ce qui a trait aux phénomènes PSI, à l'ésotérisme. Depuis son témoignage il s'intéresse aux OVNIs.

5 / - C'est un passionné de musique et de peinture. Pour ce qui concerne le dernier point, il

est à remarquer qu'il a changé de style, peignant davantage de paysages que de surréalisme.

6 / - L'appareil photo est un polaroïd EE 66 acheté en 1977. On peut prendre plusieurs clichés sans attendre le développement.

En conclusion :

M. X me paraît être plus que de bonne foi : il est absolument sincère. Il n'a jamais recherché la publicité malgré certaines personnes qui l'ont contacté, en ayant certainement eu accès aux archives de la gendarmerie. Au contraire, il veut qu'on le laisse en paix.

Cette photo est parue dans le livre de J.C. BOURRET "OVNI- L'ARMEE PARLE".

Tout comme les gendarmes à l'époque (et à présent également) portent crédit à ce témoin, j'abonde en ce sens. Connaissant personnellement un radiesthésiste, j'ai demandé vérifica-

Observation rapprochée en Alsace

Carte de référence : Michelin n° 87 - pli 19.

Témoins : 1/ Mlle CARON Monique, née le 9 juin 1949, résidant à (68) KINGERSHEIM Couturière.
2/ Mlle X, couturière résidant à KINGERSHEIM à l'époque des faits.

LIEU DE L'OBSERVATION : Ville de KINGERSHEIM (banlieue Nord de MULHOUSE)

DATE DE L'OBSERVATION : Hiver 1977 ou 1978 (aux alentours de Noël. Les témoins ne se souviennent plus du mois et du jour.)

C'est par un camarade que j'appris que son amie avait été témoin d'un phénomène voici quelques années. Le témoin 1 se souvient de cette vision bizarre aperçue en hiver, le témoin 2 ne se rappelant plus ni la date, ni les formes ou couleurs de ce phénomène. En raison de si peu de renseignements les faits s'avèrent succincts.

LES FAITS : En rentrant de leur travail vers 18 h 15 (il faisait donc nuit), à proximité de leurs domiciles, à bord d'un véhicule Renault 10, conduit par

Suite de la page 29 : OVNI photographié dans le Haut-Rhin

tion de la véracité de ces deux clichés. Il serait confirmé que ce serait bien un engin extra-terrestre. Est-ce une preuve irréfutable ?...

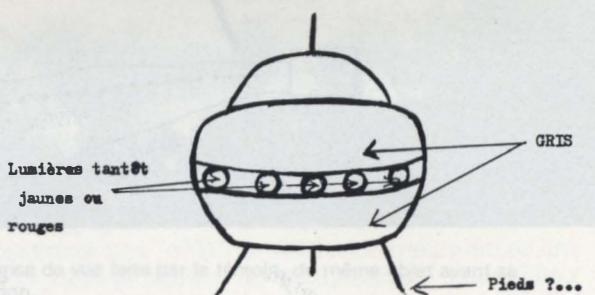
Il ne suffit pas de se convaincre, je ne veux pas tomber dans ce piège. Mais trop d'éléments permettent de ne pas douter de la valeur de ces faits et de ces photos. Sinon, que dire de ces millions de témoignages qui ne sont même pas fixés sur une pellicule ?...

Il est bien sûr regrettable de ne pas avoir de négatif, et surtout, que ce témoin n'ait pu posséder un filtre spectrométrique !

Mais voici un fait de plus, très intéressant, à verser au dossier OVNI déjà bien épais.

La polémique peut continuer, le discrédit étant toujours négatif, hélas, pour les chercheurs bénévoles que nous sommes !

Mlle CARON, les témoins aperçurent, à 30 mètres environ d'elles, un engin inconnu, en sustentation à 12 m de haut approximativement. Cet "objet" était de forme ovoïde, gris, avec des lumières en son milieu, ne faisant pas mal aux yeux, tantôt de couleur jaune (comme une ampoule - 134 au nuancier Pantone), tantôt de couleur rouge "comme un feu arrière de voiture ou un clignotant d'avion". Cet engin était absolument immobile. Il semblait surmonté d'une antenne, et muni de trois pieds (sans certitude). Le témoin 1 arrêta son véhicule pour mieux observer dans cette rue déserte. Au bout de quelques minutes (souvenir sur le temps non précis), "l'OVNI" partit à grande vitesse dans le ciel, les lumières intérieures étant alors éteintes.



Objet vu à 30 m de distance environ et à 12 m de hauteur.

NOTE DE L'ENQUETEUR :

Malgré des recherches poussées, le témoin 1 ne put se souvenir de davantage de détails.

Néanmoins, il est convaincu que ceci ne pouvait être un hélicoptère ou un avion car l'engin était trop bas, ne faisait pas de bruit (Mlle CARON avait coupé le moteur du véhicule). Donc elle ne put me confirmer des effets éventuels primaires ou secondaires).

Elle ne parla à personne (sinon à sa famille) de ce qu'elle avait aperçu. Tout en étant troublée par cette vision, elle est convaincue d'avoir été témoin d'un phénomène inconnu.

Personnellement, cette personne me semble de bonne foi, ne s'intéresse pas à la ufologie ou à la science fiction. Le dessin de ce phénomène a été exécuté par moi-même d'après les souvenirs de Mlle CARON, qui ne sait pas du tout dessiner. Ceci en effet ne correspond que bien peu à un avion ou hélicoptère !



★

Enquête de J. Journot

Phénomène à Kaysersberg (Ht-Rhin)

DATE : Vendredi 1er Janvier 1982

Heure : 17 h 30 environ

TEMOINS : Monsieur X et Madame Y épouse de Mr X (33 et 32 ans) (Anonymat demandé)

Mr X est agent de police municipale, Mme Y est sans profession (a été témoin d'un phénomène dans la nuit du 22 au 23 juillet 1981).

LIEU : (68) KAYSERSBERG - direction Sud-Est vers Nord-Ouest (carte Michelin 1/200 000 ème pli 17)

METEO : Temps frais - passages nuageux - Etoiles et lune visibles par intermittence.

LES FAITS :

Madame Y tricotait devant la télévision. Elle leva la tête et regarda par une fenêtre du salon (direction ouest). Elle aperçut une boule blanche éblouissante, stationnaire, au-dessus de la montagne vers les lieux dits "Rehbach" et "Rubenhaag" dont les sommets atteignent 600 m d'altitude environ (vers la commune de LABAROCHE). Elle appela alors son mari qui lisait précisément un article du journal des "Dernières Nouvelles d'Alsace" sur les OVNI (que j'avais fait passer dans la presse pour faire connaître mes activités, LDLN, ainsi que celles de notre groupement de Guebwiller : le CHEPA). Coïncidence ?...

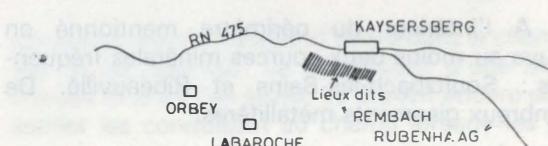
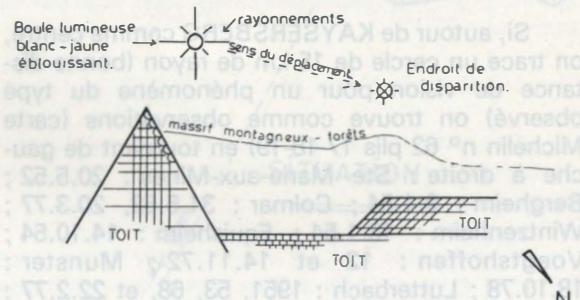
Monsieur X vint à la fenêtre : "Je vis une boule de couleur "blanc-jaune", plus grosse qu'une lampe torche. Après 10 mn environ, la lumière a baissé d'intensité. Elle se rétrécissait, comme si on diminuait le faisceau lumineux d'une lampe torche, de moitié à peu près de sa grosseur initiale, ne scintillait plus. Puis au bout de 1 à 2 mn, elle reprenait la même grosseur, luminosité et scintillement. Tout en effectuant ce phénomène, cette boule se déplaçait vers la droite, doucement, tout en descendant, lentement. J'en étais sûr puisque j'avais pris un toit comme point de repère. Cette observation dura 25 mn environ. De temps à autre je faisais de rapides va et vient entre la cuisine et la fenêtre du salon. Puis, vers 17 h 55, en revenant de la cuisine, je n'ai plus rien vu".

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- La lune étant visible, cachée parfois par les passages nuageux, sur la gauche du phénomène (1er quartier le dimanche 3 janvier)

OBSERVATION du 01 JANVIER 1982

à (68) KAYSERSBERG



- Mr X a regardé le phénomène avec ses jumelles 7 x 50. Mais la lumière se diffusait plus et il le voyait mieux à l'œil nu.

- Cette observation fut faite fenêtre ouverte

- La couleur ne varia jamais.

CONCLUSION : - Difficile que cela soit une étoile (qui est beaucoup plus petite que ce qui a été observé) ou Vénus, car jamais aucun nuage ne cache cette boule lumineuse.

- Les témoins sont toujours sceptiques sur les phénomènes OVNI malgré que ce soit la deuxième observation faite par Mme Y en 5 mois.

- Mr X porte des lunettes pour lire mais il voit très bien de loin.

- Je connais personnellement ce couple, absolument digne de foi et qui ne recherche absolument pas la publicité.

Commentaires de F.L.

Nous avons là une observation très ordinaire si ce n'était sa durée inhabituelle. Il n'y a que

Vénus se couchant à 20 h 35 à l'heure de Paris le 1er janvier 1982 qui aurait pu prêter à confusion. Les croquis fournis ne donnant aucune indication d'azimuts il est difficile de la mettre en cause mais cela reste une possibilité.

Il faut cependant mentionner que le département du Haut-Rhin, outre que BAVIC en traverse le sud, est bien pourvu en observations depuis 1952. On en compte 110 dans nos archives, et il est certain que ce nombre ne représente qu'une faible partie de la réalité.

Si, autour de KAYSERSBERG comme centre, on trace un cercle de 15 km de rayon (bonne distance de vision pour un phénomène du type observé) on trouve comme observations (carte Michelin n° 62 plis 17-18-19) en tournant de gauche à droite : Ste Marie-aux-Mines : 20.5.52 ; Bergheim : 9.1.54 ; Colmar : 31.5.52, 20.3.77 ; Wintzenheim : 18.1.54 ; Equisheim : 14.10.54 ; Voegtshoffen : 12 et 14.11.72 ; Munster : 18.10.78 ; Lutterbach : 1951, 53, 68, et 22.2.77 ; Labaroche : 7.7.67 ; Soultzeren : 17.12.75 ; Lapoutroie : 14.10.54. Soit un total de 16 observations, dont 12 sont concentrées au sud, où, à 20 km de Kaysersberg, se situe la source d'hélium de Soultzmatt où une observation a été faite le 18.10.54.

A l'intérieur du périmètre mentionné on trouve au moins deux sources minérales fréquentées : Soultzbach-les-Bains et Ribeauvillé. De nombreux gisements métallifères.

Je ne serais pas complet si je ne signalais pas, à 5 km au sud de Kaysersberg, TROIS-EPIS, où aurait eu lieu le 3 mai 1941 une apparition de la Vierge. Une lumière éblouissante enveloppa le témoin et la Vierge lui apparut, tenant dans une main un glaçon et dans l'autre une tige de blé avec trois épis jumelés. (Voir plus amples détails dans le Guide de la France religieuse et mystique : édit Tchou 1969).

Mutilations d'animaux dans les Vosges

NOTE DE LA REDACTION :

Interrogé sur cette affaire, notre collaborateur Jean SIDER nous a fait savoir qu'il était parfaitement au courant de ces incidents et

ce depuis fort longtemps, et que suite à une enquête qu'il mena personnellement auprès de plusieurs organismes officiels et associations de protection animale, il fut rapidement convaincu que ces cas de bestiaux mutilés, n'entraient pas dans le schéma développé par ceux enregistrés en Amérique du Nord. En effet, toutes ces exactions se sont localisées autour d'un point bien précis : Courcelles-sous-Châtenois, d'une part, et aucune anomalie ne fut remarquée sur et dans l'entourage des victimes d'autre part. Ceci explique la raison pour laquelle notre collaborateur n'a jamais cité cette affaire dans les différents textes qu'il écrivit pour notre revue. Nous publions donc ce texte afin que nos lecteurs saisissent toute la différence entre les cas répertoriés par J. SIDER et celui ci-dessous.

NEUFCHATEAU - « Sadique... désaxé... maniaque... amateur de « frivolités » ou vétérinaire refoulé ? ». Nul ne connaît jusqu'alors la personnalité exacte d'un homme qui, depuis 1966, avait émasculé ou éventré une cinquantaine de bœufs, de taurillons et de brebis parqués à travers les prairies des cantons de Châtenois et de Bulgnéville.

Depuis dimanche soir, « l'éventreur » a un nom et un visage : ceux de Gilbert Martin, un célibataire de 50 ans, domicilié à Courcelles-sous-Châtenois et ouvrier laitier à l'Union laitière vitelloise de Bulgnéville.

Confondu et appréhendé par les gendarmes de Châtenois, puis interrogé par leurs collègues de la section des recherches de Neufchâteau, Martin a tout reconnu avant d'être remis en liberté hier matin sur ordre du parquet des Vosges. En attendant sans doute d'être soumis à des examens médicaux.

Impuni depuis 1966

Impuni depuis 1966, date à laquelle Gilbert Martin avait castré un taurillon à Courcelles-sous-Châtenois, « l'éventreur » du pays de Châtenois et de Bulgnéville aurait pu poursuivre ses macabres mutilations sans la vigilance d'un habitant de Dolaincourt, M. Joachim Olivera qui, depuis le 29 juin (date de la mutilation d'un bœuf) veillait au grain. la dernière action de M. Gilbert Martin, le

Enquête de Yves Chosson, Délégué Régional Loire Atlantique : La Pinelais (à 2 kms de Paimboeuf)

LIEU : 4,88 grades Ouest du méridien de Paris ; 55,505 grades en latitude.

DATE : Nuit du 15 au 16 août 80 entre 22 h 30 et 23 h 30 d'une part, puis après 24 h.

TEMPS : Très beau, chaud ; ciel étoilé.

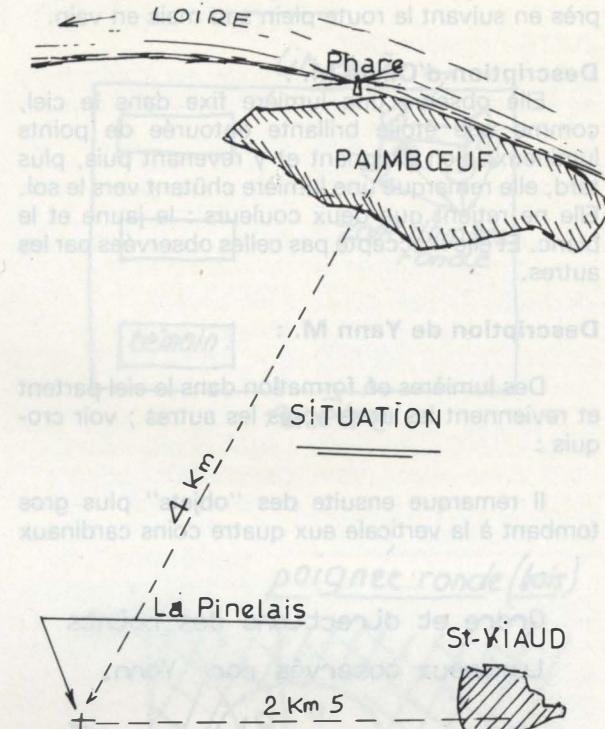
TEMOINS : Groupes d'enfants et moniteurs de la colonie de vacances de la Pinelais. Ont été enquêtés en Décembre 80. Olivia M. 11 ans, Yann M. 13,5 ans, Karen M. 14,5 ans, Mlle Claire P. 18 ans, puis par téléphone Jean-Jacques Boidron.

LES FAITS : Un des enfants de la colonie de vacances avait lu ou entendu parler d'un livre dans lequel il était prédit qu'une observation serait possible le jour du 15 Août 80 d'un lieu près de Paris où se serait effectuée une rencontre du 4ème type. Il informe donc ses camarades et après le souper un groupe d'enfants accompagnés de moniteurs effectuent une sortie nocturne à quelques centaines de mètres de la colonie de vacances. Celle-ci est située en pleine campagne. Les environs sont peu vallonnés et les routes peu fréquentées ; la ferme de la Pinelais, la plus près, est distante de 125 m du château de la colonie. Vers 22 h 30 le

● ● ●

31 juillet, visait un bœuf du même M. Olivera. Elle lui aura été fatale.

Repéré errant dans les champs et s'intéressant tout particulièrement aux ovins, Martin a été interpellé et durant son interrogatoire, il a avoué ce qu'il avait commis depuis plus de seize ans au détriment d'une quinzaine d'éleveurs, répartis dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de Châtenois. De 1966 à 1982 Gilbert Martin a castré de son canif multilames de poche une cinquantaine de bêtes (taurillons bergers allemands, bœufs) et éventré une bonne dizaine de brebis dont certaines prêtes à agneler. Les prairies de Courcelles-sous-Châtenois, Dolaincourt, Auzainvillers, Rouvres-la-Chétive, servaient de cadre à des « opérations » qu'il menait de nuit, le plus souvent durant les week-ends et pendant les changements de lune. A lui seul, un éleveur d'Auzainvillers M. Bichon, a perdu onze bœufs émasculés en 1977 et 1978. Durant son interrogatoire, Gilbert Martin n'est pas parvenu à expliquer ses gestes... Des mobiles qu'il faut peut-être rechercher dans le mode de vie de ce vieux garçon et de préoccupa-



groupe va donc s'installer d'abord dans le champ à 200 m au Sud Est. Ils bénéficient d'une soirée chaude et d'un ciel étoilé. Ils étaient encore sur le sentier les conduisant au champ lorsque les pre-
suite p. 34

tions essentiellement sexuelles, nullement gastronomiques en tout cas.

Aujourd'hui la procédure dont fait l'objet M. Martin, comporte une cinquantaine de plaintes des éleveurs : MM. Chavadinger, Michel Claude, Daniel Claude, André Grandidier de Courcelles-sous-Châtenois, Beltran, Olivera de Dolaincourt, Mme Magnier et M. Larcher de Châtenois, Mme Helt de Rouvres-la-Chétive, MM. Bichon, Rémy Pierrot, Colin, etc... du canton de Bulgnéville. A noter également qu'une plainte émanant de la Société protectrice des animaux avait déjà été déposée en janvier 1980 par Mme Mas, présidente départementale, qui s'adressant directement au procureur de la République à Epinal, au lendemain du massacre d'une brebis prête à agneler, avait cité : il faut stopper l'escalade de la violence envers les animaux ».

La remise en liberté de Gilbert Martin ne signifie pas pour autant une clôture de l'enquête. Néanmoins plusieurs éleveurs ont déclaré dans la région (article communiqué par Gilles Smiema) (extrait de "L'Est Républicain" du 4 Août 82)

miers signes du phénomène se manifestent. Des enfants en font des remarques, tous n'y font pas encore attention. Ils terminent leur soirée en tentant de s'approcher de ce qui leur semble le plus près en suivant la route plein sud mais en vain.

Description d'Olivia M. :

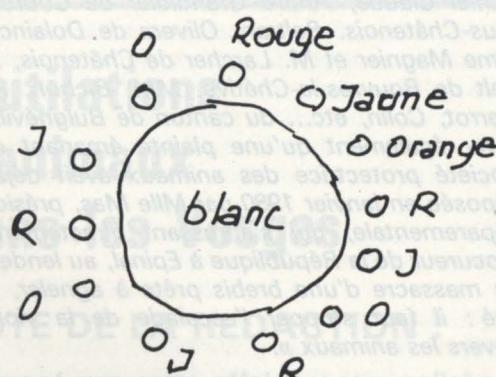
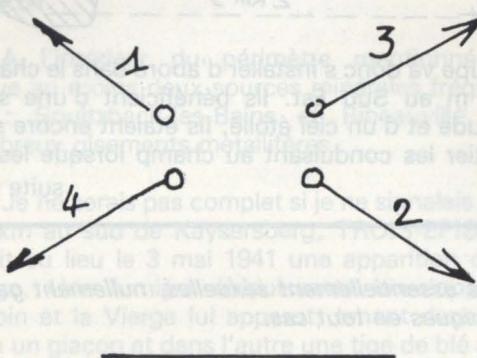
Elle observe une lumière fixe dans le ciel, comme une étoile brillante entourée de points lumineux, s'en éloignant et y revenant puis, plus tard, elle remarque une lumière chûtant vers le sol. Elle ne retient que deux couleurs : le jaune et le blanc. Et elle n'accepte pas celles observées par les autres.

Description de Yann M. :

Des lumières en formation dans le ciel partent et reviennent les unes après les autres ; voir croquis :

Il remarque ensuite des "objets" plus gros tombant à la verticale aux quatre coins cardinaux

Ordre et directions des points lumineux observés par Yann.



Aspect des boules en chute

Libre (Yann)

avec chaque fois l'impression d'incendie aux points d'impact situés à l'horizon local. (Les lieux sont légèrement valonnés).

Description de la monitrice, Claire P. accompagnant les enfants :

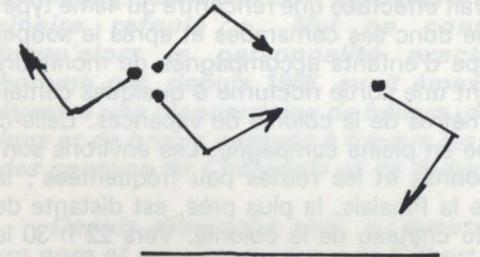
Elle remarque trois boules groupées partant les unes après les autres ; avec quelques autres aux alentours. Les déplacements anguleux sont confirmés par Jean-Jacques Boidron.

Elle aperçut un peu plus tard assez loin, apparemment à l'horizon local, un halo en demi-cercle avec un faisceau lumineux partant de son centre, décrivant un mouvement de gauche à droite puis se rallumant à gauche pour effectuer un nouveau balayage.

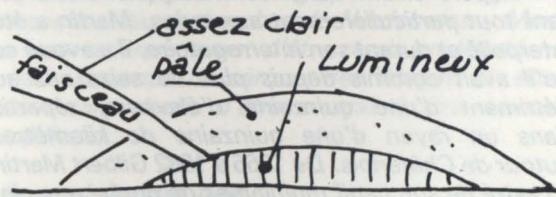
Cette 2ème description de la monitrice rappelle les faisceaux lumineux d'une voiture prenant un virage au loin.

Description de la monitrice

Claire P. Déplacements anguleux.



2^e description de La monitrice



Les témoignages ci-dessus ne concordent que sur les points suivants :

- Lumières ponctuelles dans le ciel
- Mouvements importants de celles-ci

Seuls Olivia M. et Yann M. observent des chutes de globes lumineux (1 seul pour Olivia, plusieurs pour Yann).

Seuls Yann M. et la monitrice se rappellent avoir vu des halos au sol (1 seul pour la monitrice avec une description différente).

Description de Karen M. :

Elle ne fait pas partie du groupe qui va en sortie nocturne. Ce soir-là elle est légèrement malade et se retrouve seule à dormir dans la chambre de l'infirmier et s'est munie d'une lampe de poche. Aux environs de minuit et à sa grande surprise l'infirmier se trouve baigné de lumière, l'ampoule électrique de la pièce étant éteinte. Elle a l'impression que cette luminosité qui emplit la pièce provient de l'extérieur par la fenêtre mais n'en est pas trop sûre. Elle affirme d'autre part qu'elle est également répartie dans la chambre.

Cette luminosité revient à plusieurs reprises au cours de la nuit et à chaque fois trois teintes se succèdent chacune durant environ trois secondes suivant l'ordre bleu, jaune, vert, et à la phase d'après l'ordre est inversé. Le jaune est toujours plus lumineux que les deux autres couleurs. Le nombre de séquences ne peut-être déterminé exactement, peut-être 6 à 7, le tout réparti sur une heure d'après le témoin.

Ce phénomène lumineux la dérange, par moment elle préfère ne pas regarder et se cache sous les couvertures, à d'autres périodes elle prend la décision d'allumer la lampe et elle affirme : "J'ai utilisé une lampe mais c'est resté bleu bien qu'elle puisse voir l'ampoule allumée (jaune) celle-ci n'éclaire pas. Elle nous précise par la suite qu'il n'y a aucune ombre à une particularité près : Un des lits possède des pieds métalliques, elle remarque que le sol entourant les pieds de ce lit est sombre, l'ombre est ronde et limitée à une zone entourant ceux-ci. La même zone d'ombre entoure la pièce de métal de la poignée de la porte.

Autres faits survenus :

Un moment après avoir terminé l'enregistrement au magnétophone, alors que la conversation va bon train, je reviens sur le sujet en posant quelques questions complémentaires dont celles-ci : "Avez-vous remarqué des animaux morts les jours suivants dans la nature ?"

"non mais par contre nous avons recueilli beaucoup de moineaux qui ne pouvaient pas voler. On en mettait en cage et il mourraient trois jours après et c'était après le 15 Août."

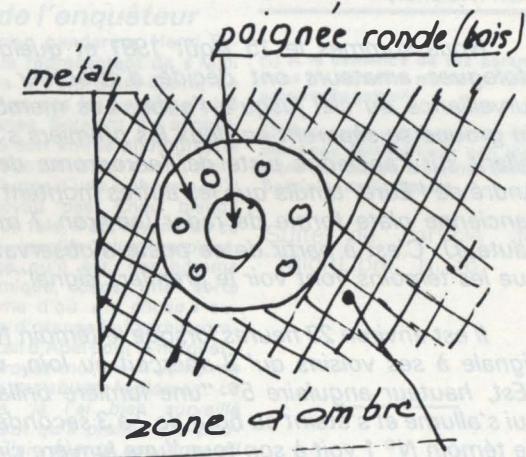
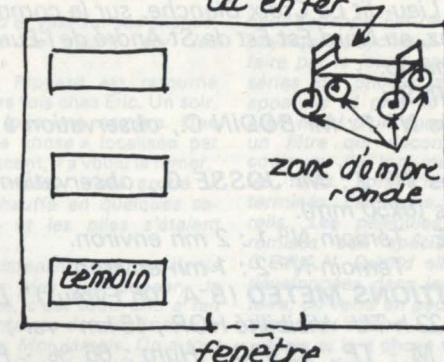
Nous savons que les moineaux ne se nourrissent pas facilement en cage, leur mort n'est pas étonnante. Je retiens plutôt comme fait étrange celui de trouver beaucoup de moineaux affaiblis.

Remarques :

Nous avons apprécié la collaboration et la franchise des témoins ainsi que l'accueil qui nous a été réservé. Nous avons remarqué que, bien que se trouvant ensemble, les témoins n'ont pas cherché "à faire coller" leurs observations pour qu'elles fassent plus vraies.

Il aurait été intéressant de recueillir les autres témoignages. Pour cela nous avons tenté de

Remarques surprenantes de Karen .



retrouver les autres enfants mais l'OLE de Reze refusa de nous fournir noms et adresses. Il est aussi particulièrement regrettable que le directeur de la colonie de vacances du mois d'Août suivant (en 81) ait refusé toute visite des lieux.

La coïncidence de ces observations du 15 Août avec la prédiction citée plus haut est très certainement fortuite. N'oublions pas qu'il y a en moyenne plusieurs observations par semaines en France et qu'en 1980 nous avons connu une vague non négligeable.

A mon avis le témoignage de Karen M. nous apporte une précision qui j'espère intéressera tout scientifique-ufologue, il s'agit surtout de cette relation ombre-métal (très probablement du fer). Comment ce métal peut-il intervenir ? Est-ce électronique ou bien nucléaire (Spin).

La nuit du 15 au 16 Août a été particulièrement fructueuse en observations dans la région Nantaise.

suite bas de p. 36

Compte-rendu d'une veillée

DATE : 15 Août 1981

LIEU : Lieu-dit La Croix Blanche, sur la commune de Serez, au Nord Est Est de St André de l'Eure, en plein champ.

TEMOINS :

Témoins N° 1 : Mr BODIN C., observation à l'œil nu.

Témoins N° 2 : Mr JOSSE G., observation aux jumelles (8x50 mm).

DUREE : Témoin N° 1 : 2 mn environ.

Témoin N° 2 : 1 mn environ.

CONDITIONS METEO (B A 105 Evreux) : Le 15 Août à 22 h TU - Visibilité HOR ; 15 km - ver ; 3/8° à 7500 M - TP : 19,4°C - Hum : 66 % - Pt de rosée : 13°C - PA : mer : 1017, 6 mb - Station : 1000, 6 mb - vent : Nord Ouest (340°) 1,5 m/s

RECIT : (établi à partir du témoignage indépendant de chaque témoin)

Nous sommes le 15 Août 1981 et quelques ufologues amateurs ont décidé d'effectuer une surveillance du ciel jusqu'à l'aube. Les membres du groupe se séparent en deux les premiers s'installent sur l'ancienne piste de l'aérodrome de St André de l'Eure, tandis que les autres montent sur l'ancienne plate forme de radar (environ 7 m de hauteur). C'est à partir de ce poste d'observation que les témoins vont voir le premier "signal".

Il est environ 23 heures lorsque le témoin N° 2 signale à ses voisins qu'il aperçoit au loin, vers l'Est, hauteur angulaire 5° "une lumière brillante qui s'allume et s'éteint au bout de 2 à 3 secondes". Le témoin N° 1 voit à son tour "une lumière circulaire, un peu au dessus de l'horizon, qui semble éloignée d'environ 5 km". Les deux hommes décident alors d'aller dans cette direction dans l'espoir

Suite de p. 35 : LA PINELAIS

Remarque par F. Lagarde :

Ces observations que l'on s'attend à faire, précisément cette nuit là, me laissent quelque peu dubitatif et on peut se demander quelle est la part qu'elles comportent de subjectivité.

Dans le plan de situation que j'ai établi on remarque que la ville de Paimboeuf bâtie en bord de Loire n'est qu'à 4 km de la Pinelais et possède un phare à l'aval. On devrait voir très vraisemblablement ce que dit avoir vu la monitrice à sa deuxième observation : les lueurs de la ville dans la nuit et un faisceau lumineux tournant sur la gauche... alors ? Est-ce une confusion dans l'ambiance qui régnait cette nuit là dans le groupe ? Une visite de nuit dans le secteur aurait dû s'imposer semble-t-il.

de faire une observation plus rapprochée. Après plusieurs arrêts infructueux ils décident de s'arrêter au lieu dit La Croix Blanche ; il est alors environ 23 h 45.

Après quelques minutes d'observation le témoin N° 1 aperçoit "deux petites lumières blanches, juste au dessus de l'horizon, vers l'Est ; elles s'éteignent de temps en temps mais sans clignoter, diamètre apparent environ 1' d'arc". Le témoin N° 2 regarde à son tour, mais avec ses jumelles, il décrit son observation de la façon suivante "deux sphères lumineuses blanches (genre lumière Néon) de diamètre apparent 1' ou 2' d'arc, situées à 45° l'une de l'autre par rapport à la verticale". L'observation continue et les témoins notent un déplacement du phénomène : "mouvement lent de la lumière inférieure de la gauche vers la droite (Témoin N° 1)" ; "celle du bas semble se déplacer légèrement vers la droite, puis celle d'en haut s'éteint brusquement pendant deux à trois secondes puis se rallume à la même place (Témoin N° 2)".

Le témoin N° 1 signale ensuite qu'il voit "une autre lumière à gauche des précédentes paraissant deux fois plus grande et lumineuse que les autres, qui s'éteint et se rallume".

Le témoin N° 2, toujours avec ses jumelles, fixe le nouveau phénomène : "deux sphères accolées sur un plan horizontal, blanc très brillant (genre lumière Magnésium) avec le centre jaune d'or, elles semblent à 1 ou 2 mètres du sol, diamètre apparent 3' d'arc, hauteur angulaire inférieure à 1°". Les deux hommes observent alors simultanément le déplacement suivant : "la sphère se sépare lentement en deux sphères d'égale grosseur, puis presque instantanément se reforme en une seule" (Témoin N° 1).

"La sphère de droite se détache de celle de gauche horizontalement, s'immobilise quelques secondes et va se fondre sur l'autre sphère pour n'en faire qu'une" ; (Témoin N° 2). Puis les deux témoins notent que les deux phénomènes s'éteignent simultanément. Pendant toute l'observation aucun bruit n'a été perçu ; et l'autre groupe resté à St André n'a rien vu.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !

Le photographe de l'invisible

Eric, 14 ans le seul à photographier « la chose »...

Je reviens d'un voyage hors du temps et de l'espace. Si ce n'est pas le cas, que les lecteurs me pardonnent. C'est que j'aurai rencontré sur les chemins de l'illusoire et du rêve un petit génie de la mystification, un prodige de la supercherie, un surdoué du truquage et de la poudre aux yeux. Tout est possible puisque rien n'est impossible.

Ce voyage ne m'a pas conduit très loin. Il s'est arrêté dans un petit village gardois proche de Pont-Saint-Esprit. C'est là, dans une grande maison entourée de vergers protégés du mistral par des peupliers, que vit Eric, 14 ans et demi (1). Il est l'unique enfant d'un couple semblable à beaucoup d'autres dans le « France profonde ». Des parents jeunes, deux grand-mères à proximité immédiate, une certaine aisance matérielle. Voilà le cocon de tendresse qui entoure cet adolescent encore timide et gauche, fragile comme une pousse de roseau, mais doté d'une fermeté de caractère que l'on imagine mal derrière la candeur de son regard bleu, un bleu très pâle.

Le fait bien l'écrire, ce garçon est un cas. À lui seul, il est le mystère qui environne son existence et celle des siens. Un mystère qui place son histoire dans l'un de ces domaines inconnus, inquiétants, où la raison, celle qui veut que deux plus deux font quatre, bascule dans le chaos quand elle s'y aventurera trop. Après quoi, elle n'est plus sûre de rien. Et elle doute de tout.

A Pont-Saint-Esprit, l'un des rares « à savoir » m'avait chuchoté à l'oreille : « Eric voit les choses et les photographie. Ces « choses » ne sont visibles que de lui et lui seul peut les photographier. » Ces propos méritaient une petite enquête périphérique avant d'aller à l'essentiel. Histoire de s'assurer que l'information n'avait pas la couleur et le bouquet du rosé de Tavel...

« Je les vois... »

Premier contact : Marc Rippard. Il exploite un studio de photographe. Un spécialiste de l'objectif. A classer d'emblée parmi ceux qui écartent toute idée de truquage. A moins, bien sûr, de le soupçonner d'être

œil rond et vide sur ses clichés, toujours le néant sur les miens. »

Marc Rippard est retourné plusieurs fois chez Eric. Un soir, il avait pris une caméra. Une fois « la chose » localisée par l'adolescent, il a voulu la filmer.

« Le moteur s'est arrêté. Il

avait chauffé en quelques secondes et les piles s'étaient vidées... »

« Maintenant, ajoute-t-il, je

ne sais plus que penser. Je

constate, c'est tout. Eric a fait

des centaines de clichés de « la

chose ». Moi, jamais. On a tout

essayé. Quand ce n'est pas lui

qui a l'appareil, on photographie le vide. Si c'est en plein

jour, le paysage... »

La prudence de l'enquêteur

Ancien gendarme, Henri Esmeil, le représentant de « Midi Libre » à Pont-Saint-Esprit, ne mélange pas les vases et les lanternes. Souvent, il a accompagné son ami le photographe chez Eric. Lui aussi a voulu faire des photos d'une « chose » qu'il ne voyait pas. Chou blanc ! Chaque fois, il est revenu de ce safari insolite plus perplexe. Plongé qu'il est, cet homme dynamique, dans une sorte d'abîme d'où « la chose » au révélateur d'orange le fixerait comme l'œil d'Abel pour le narguer.

« Croyez-moi, dit-il. Je ne me laisse pas abuser facilement. Le gosse, je l'ai bien surveillé pendant qu'il prenait ses photos. J'ai regardé son appareil dans tous les sens. Je n'ai rien trouvé. Ce n'est pas normal tout ça... »

C'est bien ce que pense également mon deuxième contact, un jeune gendarme de la brigade de Pont, un « pied noir » au nom breton. Au début, à la brigade, on n'a pas voulu y croire à ces histoires de photos. Et puis, parce qu'il s'intéresse personnellement à l'inexplicable, notre jeune gendarme a mené une enquête privée, en dehors de ses heures de service. Lui aussi a rencontré Eric. Il a vu les clichés. Actuellement, l'enquête qu'il poursuit est des plus officielles. Les entretiens du début sont des auditions. Seul organisme officiel à s'occuper des « phénomènes aériens », le G.E.P.A. (2) qui dépend du Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse a été saisi.

« Il faudra bien tirer cette affaire au clair, explique l'enquêteur à képi, prudent dans ses propos et qui se refuse à avancer une hypothèse, s'il en a une. »

« Il y a un phénomène qui

nous échappe. Est-ce purement physique, psychique ? J'ai fait faire par le jeune garçon deux séries de photos avec deux appareils 24 plus 36 dont l'un était muni d'un spectrographe, un filtre qui décompose les couleurs. J'ai moi-même placé les films. Lorsqu'ils ont été terminés, j'ai repris les appareils. Les pellicules ont été remises aux spécialistes du G.E.P.A.N. Quand elles seront développées dans leur laboratoire, on verra un peu plus clair dans cette affaire. »

Mais si la « chose » apparaît sur les deux pellicules, quel cerveau pourra lui donner un nom ?

Francis ATTARD

(1) A la demande de ses parents nous ne donnons pas le véritable prénom du garçon.

(2) Groupement d'Etudes des Phénomènes aérospatiaux non identifiés du Centre National Etudes Spatiales de Toulouse.

Suite de l'article de « Midi-Libre » p. 38.

ANNONCE

VENDS 13 livres reliés sur la parapsychologie (éditions Tchou-Laffont collection "Les Pouvoirs de l'Homme"; ETAT NEUF, liste des livres sur demande.

Prix 50 F le tome (chaque volume est disponible séparément).

S'adresser à : M. Patrick ALAUZE 24 Boulevard Griffoul Dorval, appartement D52 31400 TOULOUSE.

Et soudain la « chose mugit... ! »

Sur la table de la cuisine familiale, Eric, souriant et propre, a étalé deux albums de photographies en couleurs et en noir et blanc ainsi que deux cahiers d'écolier. A ses côtés, ses parents et ses deux grands-mères prêts à témoigner qu'il n'affabule pas parce qu'eux-mêmes ont vu « des lueurs bleues ». Alors, allons-y pour cet ahurissant voyage hors du temps, de l'espace et de la raison. A moins qu'il ne s'agisse que de l'aimable promenade d'un naïf dans le rêve et l'illusoire sous la conduite d'un jeune prodige du truquage (1).

DANS ces albums et ces cahiers toute l'aventure incroyable vécue par ce garçon de 14 ans et demi. Etonnant, Eric. Est-il ce qu'on appelle un surdoué ? En classe, il se situe dans la bonne moyenne. Au Conservatoire d'Avignon, il a décroché le premier prix de piano. En électronique, il est imbattable. Exemple : il n'y a pas longtemps, Marc Rippard, le photographe livre une chaîne stéréo à un ami. Du très beau matériel. Seulement, il faut le monter soi-même en suivant la notice explicative. Or, après plusieurs essais, Marc Rippard et son ami renoncent à se retrouver dans les fils. C'est trop compliqué. Le photographe a l'idée d'appeler Eric.

Le garçon arrive, jette un coup d'œil à la notice, farfouille dans les fils et déclare, superbe d'assurance : « La notice se trompe. Laissez-moi faire ». Et voilà qu'en deux temps trois mouvements, Eric monte la chaîne avec l'habileté d'un professionnel...

Le noir en plein jour

La première photo de la « chose » a été prise le 7 janvier 1980. Eric qui avait 12 ans ce jour-là, en disant « nous », parce que son père était avec lui, aveugle dans un pays où les voyants sont des enfants :

« A 20 h nous avons vu et pris un cliché d'une lueur très vive qui descendait vers le sol (distance environ 450, 500 mètres) avec une pellicule couleur sans flash. Quoique satisfait du résultat, on pourrait croire qu'il s'agit d'un projecteur. Pour contrôler nous avons pris une voiture phares allumés à la même distance, avec le même appareil mais le résultat n'est pas comparable. Les phares sont deux têtes d'épinille ».

Depuis ce 7 janvier, des « lueurs très vives », Eric en voit, en photographie et en filme pratiquement tous les jours, à toutes les heures et partout ; dans le jardin, et sa haie de peupliers, sur la terrasse de la villa et même, affirme-t-il,

dans l'appartement. Calmement, il raconte :

« Chaque lueur arrive au sol à une vitesse foudroyante. Elle décolle avec la même rapidité. C'est fulgurant comme un éclair. Quand je m'approche avec mon appareil photo et même si c'est en plein jour, il y a une zone complètement noire que je suis seul à voir. A l'intérieur de cette zone, en passant la tête pour faire un cliché, je distingue nettement une sorte de box sans toit. Le box se met aux dimensions de l'engin qui se pose sur une sorte de coussinet de couleur bleue. C'est pour cela qu'on ne trouve jamais de traces sur le sol. La lueur devient une boule très lumineuse. Son éclat est si vif qu'il en est presque aveuglant mais je n'ai jamais senti de source de chaleur. La boule émet des sons bizarres que j'ai enregistrés.

A ce stade d'un récit, je regarde les parents et les grands-mères d'Eric pour me convaincre que je ne nage pas dans un film de science-fiction du style « Rencontres du 3^e type ». Sa mère a dû lire dans mes pensées. Elle me dit : « A vous aussi, ça paraît incroyable. Vous comprenez pourquoi nous n'avons pas voulu que cette histoire s'ébruite. Avec mon mari, il nous a fallu du temps pour nous habituer à ces phénomènes. Au début, je ne voulais plus rester dans cette maison. Pour essayer de comprendre quelque chose, mon fils a envoyé une soixantaine de photos au G.E.P.A.N., à Toulouse. Mon mari a écrit à Jean-Claude Bourret de la télévision, au professeur américain Allan Hynek, un spécialiste mondial des O.V.N.I. »

Un grognement de bête

O.V.N.I. soit qui mal y pense, mais le mot est lâché. Pour Eric, l'évidence saute aux yeux, aux siens s'entend. Ses visiteurs sont des extra-terrestres qui voyagent dans la « chose » orange.

« Ce sont, explique-t-il encore, des humanoïdes qui ne se laissent pas photographier ou filmer. Chaque fois que j'ai essayé, ma pellicule a été voilée. Je n'ai pas réussi non plus à

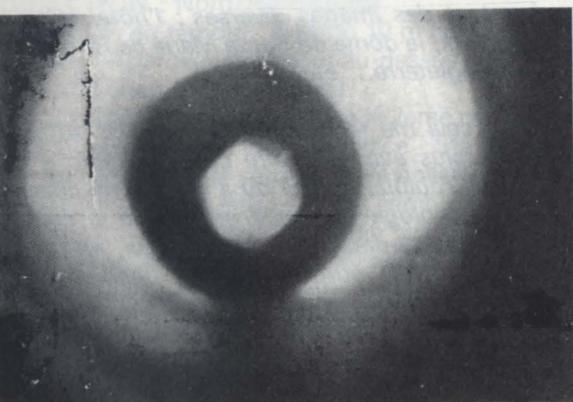
photographier le box mais là c'est parce que je n'ai pas assez de recul. Il faut que j'avance la tête dans le trou noir.

Une fois, intervient son père, Eric a placé une boussole pour voir si le champ magnétique était déréglé par le phénomène. Je l'ai vu regarder l'aiguille en s'éclairant avec une lampe électrique alors qu'il faisait grand jour... ».

Mais je n'avais pas tout entendu et tout vu. Depuis quelques semaines Eric va à la rencontre de ses visiteurs non plus avec son « Kodak » à développement instantané, mais avec une caméra vidéo. Il a réalisé plusieurs films sur les apparitions de la « chose » car certains soirs il en pleut des dizaines dans la campagne et devant la villa. Mais on remarquera que l'orsqu'il tourne, Eric veut être seul. Quand il photographie en revanche, le phénomène supporte la présence d'un tiers.

Le jeune garçon me montre son dernier film sur le poste de télévision. Nous voici tous confortablement installés comme pour suivre un match du « Mundial ». Brusquement, l'écran est traversé de bandes lumineuses verticales très rapides. « Ils atterrissent ! » annonce la voix enregistrée d'Eric. Coupure. Et en gros plan, occupant tout l'écran, la « chose » orange, plus nette que sur les photos. C'est impressionnant, déroutant. On éprouve un malaise devant cette image venue d'on ne sait d'où, accompagnée de sons bizarres, à mi-chemin entre ce qui est humain et ce qui ne peut pas l'être.

C'est d'abord un grognement de bête dérangée dans sa tanière. Ensuite, la respiration sifflante, le halètement d'un coureur à bout de souffle.



Les O.V.N.I. de Pont-Saint-Esprit : du négatif sur des négatifs...

Mystère et boule de gomme. L'O.V.N.I. de Pont-Saint-Esprit jouerait-il à cache-cache ? On se souvient

Monde parallèle

qui pourra fournir une explication qui tienne debout à un récit aussi stupéfiant ? Est-ce un « canular » poussé jusqu'à la perfection avec la complicité de l'audio-visuel ? Dans quel but ? Eric n'avait que 12 ans quand il a pris sa première photo. Enfin, sa mère et Mme Rippard, l'épouse du photographe ont vu, elles aussi, les lueurs. Son père est passé « sous un nuage ocre » qui a détraqué sa montre bracelet.

Voyons deux autres hypothèses. La première : la puberté développe chez Eric des facultés paranormales. Son « mental » produit des images qu'il peut fixer sur le négatif. Des expériences menées sous contrôle scientifique ont montré que le psychisme d'un sujet doué est capable, après plusieurs heures de concentration, d'impressionner une plaque sensible. Le cas d'Eric relèverait alors du laboratoire de parapsychologie que dirige Yves Lignon à la Faculté des Sciences de Toulouse.

Seconde hypothèse qui séduira les ufologues : grâce à d'étonnantes pouvoirs extra-sensoriels, le jeune garçon passe de notre monde à un monde parallèle quand il s'avance dans « le trou noir ». C'est un voyage dans l'infiniment petit et l'infiniment grand du mystère de la quatrième dimension.

Mais revenons sur terre et attendons la suite.

FIN

Francis ATTARD

de l'histoire du jeune Eric, 14 ans, rapportée dans nos numéros des 16 et 17 juillet dernier. Depuis deux ans, Eric qui habite avec ses parents près de Pont-Saint-Esprit photographie et filme une boule lumineuse qu'il est le seul à voir, de nuit comme de jour. On se souvient aussi que le Groupe d'Etude des phénomènes aérospatiaux non identifiés du Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse s'était vivement intéressé au phénomène et avait demandé à la gendarmerie de Pont-Saint-Esprit de lui envoyer des prises de vue faites par le jeune Eric avec deux appareils différents et sous le contrôle d'un gendarme.

Le képi de celui-ci a-t-il troublé le jeune homme ou l'a-t-il empêché de se livrer à un tour de passe-passe ? A-t-il contrarié « la chose » qui aura décidé de bouder l'objectif ? Toujours est-il qu'elle ne s'est pas montrée sur les clichés.

Alain Esterlé, le chef du G.E.P.A.N. vient en effet de faire connaître le résultat du développement des pellicules. C'est négatif.

La première des diapositives couleurs « est vierge et déchirée avant même la première prise de vue. Cela signifie, explique le G.E.P.A.N. qu'elle a été mal enclenchée. »

Sur la seconde, « les prises de vue noir et blanc sont tout à fait normales et on n'y voit aucune trace du phénomène lumineux qu'évoque M. X. On peut noter sur la pellicule que les premières prises de vues étaient décalées par rapport à leur numérotation théorique. Par la suite, la 8^e prise de vue a occasionné des difficultés d'enroulement avec déchirure des perforations, ce qui est très classique.

« Au total, conclut le chef du G.E.P.A.N., il n'y a rien dans tout cela qui soit original et, à fortiori, rien qui vienne confirmer les allégations de M. X quant à l'observation d'un phénomène lumineux particulier qu'il aurait le pouvoir de photographier. »

Pas de « chose » donc pour les scientifiques de Toulouse. Il n'en demeure pas moins que la « chose », le



Les Salins d'Hyères (Var)

Un objet observé à basse altitude

Nº Rappert : 2411 sh 79.
Cla. F.S. : C.A.N.5.

Date : le samedi 24 novembre 1979.

Heure : entre 07 H 30 et 07 h 50.

Lieu : Les salins d'Hyères (83).

Témoins : Au nombre de trois , il s'agit de Madame P... et son fils, ainsi que de la mère de Mme P... qui refuse de témoigner.

Enquête : MM. Fancellu Sauveur, Laurent J. Patrick et Seray Patrice.

Faite le : 17 Février 1980

Nature de l'objet : Sorte de "cigare" très lumineux.

Caractéristique : néant.

Note : C'est suite à un appel à témoin passé dans le journal Var-Matin, édition de Hyères (83) que

nous avons eu connaissance de ce cas par lettre du témoin datée du 11/02/80. (Voir édition de Hyères du 10/02/80).

Les faits :

Comme à son habitude Mme P... se lève tôt ce jour-là, puisqu'elle doit préparer son fils qui doit aller à l'école. Il est donc dans les 7 h 30 à 7 h 50 lorsque notre témoin ouvre sa fenêtre de salle de séjour, donnant sur les salins d'Hyères (donc au Nord) lorsqu'elle aperçut une masse très lumineuse semblant stationnaire à assez basse altitude (en C.A.N.5 donc de notre classification).

Dans la crique des salins d'Hyères se trouve un métanier. L'objet semblait se trouver à la droite (donc vers l'Est) de ce bateau. Il n'y avait pas de nuage ce jour-là et le soleil ne s'était pas encore montré sur la ligne d'horizon.

Elle vit donc stationnaire à l'EEN, un objet de forme allongée, en position verticale, d'une grande intensité lumineuse (voir croquis de l'objet). Cela l'intrigue à juste mesure, et elle appelle son fils. Ce dernier vint et put constater le phénomène. Sa

mère en fera autant. Seul son mari refusera de se lever et nous confiera par ailleurs qu'il faudrait un véritable tremblement de terre pour le tirer ainsi du lit...

A un certain moment de l'observation M. P... prit même des jumelles (Lux Mirador, 10x40 en verres traités) mais n'observe rien de plus sur le phénomène, sinon que celui-ci était bien évidemment plus gros avec les jumelles qu'à l'œil nu.

La luminosité du phénomène semblait autour de l'objet, plutôt plus sombre. Nous y reviendrons.

La luminosité avait une couleur jaunâtre, un peu comme la lune (moyen bien pratique de comparaison) mais en beaucoup plus intense. Cela faisait donc comme une sorte d'auréole, pratiquement couleur or, tout autour de la masse sombre.

La forme de l'objet semblait donc faire penser à un "cigare" en position verticale avec les bouts bien arrondis, comme un grand ovale très exagéré (voir croquis de l'objet).

Aux jumelles, nos témoins eurent une impression de changement (?) de forme. Voici ce que Mme P... nous expliqua pour traduire sans changer son langage et sa perception du phénomène :

"Quand on regardait avec les jumelles, ça bougeait, et j'avais l'impression que ça changeait de forme, mais je pense qu'en réalité il devait basculer et cela a dû nous donner l'impression que ça changeait de forme..."

Le croquis, fait sur les indications de notre témoin. en B, nous montre cette particularité.

Nous pourrions tenter de le traduire ainsi : le phénomène basculait lentement vers l'Est, laissant comme un sillage de luminosité, déformant la forme première, puis après un quart de tour, remonte de la même manière. Ce qui donnerait l'illusion à la fois d'un basculement (puisque le phénomène change de place) et d'un changement de forme. D'ailleurs, pour accréditer cette explication, Mme P... ne nous a-t-elle pas dit, au cours de notre enquête, que la base NE BOUGEAIT ABSOLUMENT PAS...?

Le phénomène basculait donc pour se mettre en position horizontale, puis remontait pour sa position verticale.

Ce qui est assez étonnant, c'est le fait que nos témoins ne discernaient rien qu'une masse sombre au milieu de cette grande luminosité.

"C'était quelque chose de sombre, il y avait cette luminosité autour, et rien au milieu, même

aux jumelles on ne voyait rien, c'était sombre, uni, comme mat..." nous explique Mme P...

Nous noterons également un fait peu classique et inexplicable en soit. A propos du basculement du phénomène, Mme P..., suite à nos questions, devait nous confier que ce fait n'était visible qu'au travers des jumelles mais pas à l'œil nu...

Après quelques minutes (entre 6 et 8 minutes) le phénomène devait disparaître très rapidement vers le nord. EN deux ou trois secondes le phénomène disparaîtra, alors que Mme. P... venait de poser les jumelles. Elle ne pourra pas nous renseigner si le phénomène avait pris une position verticale ou horizontale. Cela faisait comme un éclair semblant monter très légèrement.

Notes : Mme P..., notre principal témoin, nous a paru absolument digne de foi. Il s'agit d'une femme très sympathique, parlant sans embage. Elle nous raconta humblement ce qu'elle avait vu ce jour-là, se plia volontiers à nos questions et n'hésita pas à nous fournir des renseignements sur sa position sociale (elle ne travaille pas, sinon qu'en tant que gardienne d'un ensemble public que nous éviterons de citer en égard à sa demande d'anonymat) entre autre.

D'après ses déclarations et d'après les vues des lieux, nous pouvons conclure que l'objet est apparu (du moins elle l'a aperçu, puisqu'elle ne l'a pas vu arriver) au EEN (à 60° du nord env.) selon un angle de 30° de hauteur (soit environ 300 mètres).

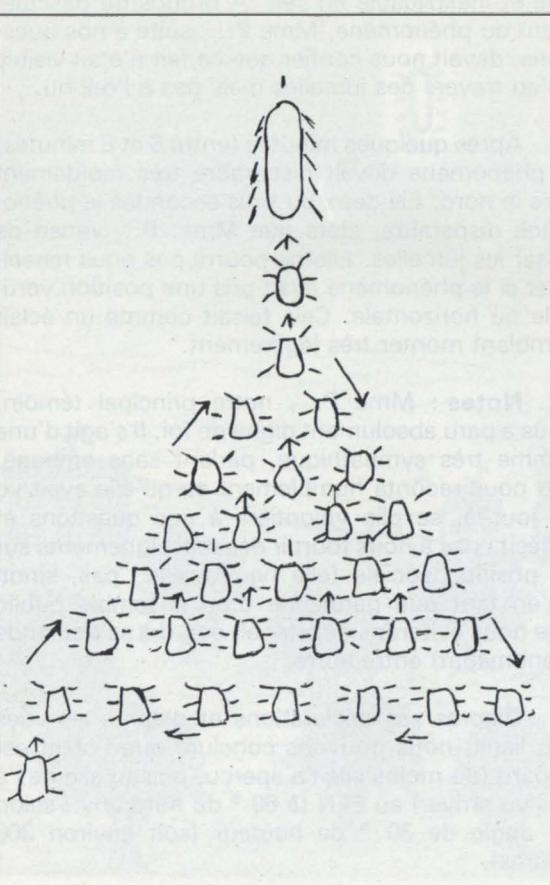
Après discussion, Mme P... nous indiqua que le phénomène pouvait faire environ le diamètre de la lune en hauteur (soit 30' env.) et pour la largeur (toujours selon la lune) un tiers environ...

L'objet semblait être stationnaire au-dessus du bâteau. Or si nous connaissons les ballons-sondes que nous pouvons voir quelquefois, tenu par un fils d'acier (câbles) au-dessus des bateaux, comment expliquer cette extrême brillance autour du phénomène, n'éclairant pas l'intérieur du dit phénomène ?

De plus, et fort logiquement, aux jumelles nos témoins auraient dû immuablement noter la présence du fameux câble le retenant .

Et ne parlons pas de sa disparition...





Date : Lundi 27 juillet 1981.

Heure : 22 h 18 très exactement.

Lieu : La Seyne/Mer. 83500.

Témoins : M.J.P. LAURENT et son père.

C. Atmosphériques : Bonne visibilité. Temps chaud.

C. astronomiques : Soleil couché à 19 h 35 (TU). Lune lever à 0 h 41 (TU). Dernier quartier lunaire le 24 juillet à 9 h 41 (TU) et Nouvelle Lune le 31 à 3 h 35 (TU).

Note avant rapport : Je connais fort bien les témoins ; puisque Jean-Patrick travaille en "Ufologie" avec moi depuis maintenant trois ans (voir LDLN n° 197 pour l'affaire de St-Mandrier en page 20 à 22). Je ne mettrai donc pas sa bonne foi en doute.

Les faits :

Après le film, les témoins sortirent comme à leur habitude sur leur balcon. L'un pour y prendre un peu d'air, l'autre pour y fumer sa cigarette. Leur regard est alors attiré par un étrange phénomène

Curieuse formation d'objets dans le ciel Seynois (Var)

... Ainsi, au bout de quelques secondes, une formation de plusieurs objets lumineux apparaît dans le ciel. Ces derniers sont disposés en triangle, la pointe dirigée vers le bas. Ils émettent une lumière blanche et brillante. Les témoins sont étonnés et regardent fixement le ciel. Puis, soudain, les objets commencent à bouger. Ils se déplacent rapidement et sans ordre apparent. Certains volent vers le haut, d'autres vers le bas ou latéralement. La formation semble être formée par plusieurs centaines d'objets individuels qui se déplacent de manière anarchique. Les témoins sont impressionnés par la taille et la vitesse de ces objets. Ils essaient de les photographier mais sans succès. Finalement, la formation disparaît progressivement et disparaît complètement dans le ciel nocturne.

Le témoignage de M.J.P. Laurent et son père est très précis et détaillé. Ils ont pu observer la formation pendant plusieurs minutes et ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets. La taille et la luminosité des objets sont également décrites de manière précise.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Ensuite, les témoins ont pu observer que la formation avait disparu complètement dans le ciel nocturne. Ils ont été témoins de nombreux déplacements et changements de forme des objets.

Livres lus

"CETTE MAISON EST HANTEE" par Guy Lyon Playfair. Editions du Rocher

Un festival de poltergeists auquel est soumise une famille de ENFIELD, durant quarante mois. Suivi durant tout ce temps par deux enquêteurs de la SPR, dont l'auteur qui couchait dans la maison. Absolument aucune des manifestations de ce phénomène n'a fait défaut : des coups, des bruits, les objets et les meubles qui se déplaçaient d'eux-mêmes, ces choses qui s'évanouissaient dans l'air apparaissant de nulle part, traversant apparemment les murs et les plafonds, ces flaques d'eau et d'autres choses, les feux, les enregistreurs et les appareils qui se détraquaient tombant en panne, les bandes magnétiques, les photos et même des scènes filmées des objets en mouvement, des voix d'entités, des apparitions...

Ces faits furent observés en dehors de nous, dit le collègue de Playfair, par trente personnes au moins ; les Harper, les Nottingham et les Burcombe, plusieurs de leurs amis, voisins, proches, de nombreux témoins extérieurs, des policiers, des journalistes dont ceux de la télévision, des assistantes sociales, des représentants de commerce...

• • •

Le "cigare", pour en revenir à lui, avait une teinte gris clair métallisé lorsqu'il passa au-dessus des témoins, presque d'un blanc opaque. La formation avançait selon cette forme de triangle qui se mouvait lui-même sur les bords. Nous voulons dire que la première rangée d'objets avançait de manière à laisser la place au suivant et se dirigeait vers l'arrière (ou queue) du triangle. A chaque fois un des objets prenait position en bout final gauche (d'après les témoins toujours) et un peu en arrière de la base du triangle (voir croquis). Entre le cigare et la formation triangulaire figuraient deux objets ne bougeant pas de place.

Un des témoins, Jean-Patrick, se souvient qu'au moment où la formation lumineuse passa au-dessus de sa tête, un léger bruissement d'air se fit entendre.

La formation était composée de centaines (nous disons bien !) d'objets et formait un triangle à 45°. La forme et la couleur étaient identiques à chaque objet, soit une sorte de triangle aux bords arrondis. Tous, sans exception possédaient une brillance inhabituelle.

Pour qui voudrait se documenter sur ce phénomène ce livre est un manuel parfait. Et puis, en filigrane pourrait-on dire, la question de la survie de l'esprit après la mort est posée, de ces esprits qui ont selon toute vraisemblance pris possession de certains participants. Enfin l'éternelle question, l'existence de cette énergie que la science ignore capable de renverser des meubles lourds ou utilisant une autre dimension de l'espace.

Ce livre est un modèle du genre.

"FANTASTIQUES RENCONTRES au bout du monde" par Jean-François BOEDEC
Editions "le signor" à Landerneau.

L'auteur fait l'inventaire des observations d'OVNI dans le Finistère, région qu'il connaît bien. Excellente initiative que l'on aimerait voir souvent renouveler. Nous connaissons quelques faits pour les avoir lus dans LDLN mais vus ici par un enquêteur différent, et d'autres que nous ne connaissons pas. Un exemple :
OBSERVATION RAPPROCHÉE DU DEUXIÈME

L'ensemble de l'observation durera quelques 25 sec. env. La formation passa donc au-dessus des témoins, qui purent la suivre avec un grand étonnement, fort compréhensible, et la virent disparaître derrière un second bâtiment. Le croquis joint aide utilement à comprendre la dimension et l'étrangeté du phénomène.

Note de l'enquêteur :

Il semble, à la lecture de ce rapport, totalement aberrant, qu'aucun autre témoin n'ait pu voir ce phénomène. Sa grandeur par rapport au ciel laissait une ombre importante sur le sol, couvrant quelque chose comme 100 mètres de long pour environ 50/60 m de large. On reste néanmoins à songer devant une importance de ce type, d'autant que M. Laurent s'intéresse de très près aux phénomènes d'ordre Ovnis', même si ses loisirs sont trop peu nombreux pour y consacrer le temps qu'il voudrait.

Il apparaît certain qu'une, UNE SEULE, photographie aurait été plus que suffisante pour un tel phénomène...

TYPE PRES DE LA BASE AERONAVALE DE LANDIVISIAU.

L'enquête a fait l'objet d'une communication interministérielle du Cabinet de la Défense Nationale au Ministère de la Recherche et de l'Industrie en 1978.

Témoins : M. Jaffrés et son épouse, son beau-frère.

Condition météo au moment de l'observation : pluie fine et vent frais. Plafond nuageux à 1000 m.

TEMOIGNAGE DE M. JAFFRES

"... il était donc 22 h 30 et la nuit était tombée depuis 18 heures. Un vent frais s'était levé dans la soirée, accompagné d'un crachin persistant qui ne nous incitait pas à sortir. J'étais en compagnie de mon épouse et de mon beau-frère et nous nous apprêtions à nous coucher lorsqu'une vive lumière attira notre attention. Cette lumière vive pouvait être vue par la fenêtre, les volets n'étant pas encore fermés. Elle provenait d'une "boule" deux fois plus grosse que la lune, et cette boule se situait juste en-dessus du plafond nuageux que je situe à 1 000 mètres environ. Le vent soufflait d'ouest en est. Cette boule descendait à une vitesse vertigineuse et à la verticale. Puis, à 200 m d'altitude, il y eut un ralentissement très net avant qu'elle ne vienne planer au-dessus de la prairie.

Nous sommes restés environ 45 minutes à observer ce curieux phénomène qui prenait peu à peu une forme plus distincte, soit cylindrique avec les deux extrémités (haut et bas) formées d'anneaux réguliers.

Ma femme et mon beau-frère étaient particulièrement bouleversés par cette apparition à courte distance : moins de 500 mètres. Pour ma part, j'étais indécis sur l'attitude à prendre, n'ayant pas de pellicule dans mon appareil photo et n'osant pas m'approcher de l'objet sur la route.

Je pris finalement la décision de me rendre en bordure du champ pour en avoir le cœur net sur la nature exacte du phénomène. Je sautais donc dans ma voiture et pris la direction de la prairie.

Tout en conduisant, et m'étant sensiblement rapproché, je le voyais nettement : il était à moins de 50 mètres de la voiture. Je rangeais la voiture, côté phare vers le champ, sur une route perpendiculaire à celui-ci. Je dois dire que malgré le temps pluvieux, toute la zone couvrant le lieu-dit "Belle-vue" était éclairée comme en plein jour, et que le spectacle était impressionnant. Je restais ainsi dans la voiture une bonne dizaine de minute, assistant à l'évolution de l'engin. Et ce n'est qu'après

un moment de réflexion qu'il me vint l'idée de faire des appels de phares par curiosité.

A chaque passage code-phare, l'objet montait et descendait, donnant l'impression d'un hélicoptère en difficulté ou en instabilité. C'est alors que j'eus la certitude que **les deux anneaux extrêmes tournaient sur un cylindre métallique** ; projetant des étincelles et des flammèches de la couleur d'un flash blanc continu. L'engin s'éloigna alors vers le poteau électrique situé au centre de la parcelle. Je décidais alors de sortir de la voiture et d'approcher le talus bordant le champ. "Il" se déplaçait assez lentement par moment et beaucoup plus rapidement à d'autres moments. C'est quand il revint vers moi que je ressentis un **bourdonnement continu** ressemblant à celui d'un ventilateur. Je ne pourrai pas donner d'explication sur la source de ce bruit. L'objet était alors à **moins de 20 mètres de moi** et je dois dire que je n'avais pas peur, mais je devenais subitement nerveux, parcouru par de frissons et des picotements violents aux yeux. Avant de partir, je m'étais muni d'un pistolet. Aucune aspérité ou ouverture n'était visible et seule la forme décrite plus haut persistait, sans changement. Je regagnais donc mon véhicule, une "204 Peugeot", pensant que l'engin allait repartir. Je rentrais à la maison. Bien que nous étions couchés et que les volets étaient fermés, la lumière de l'objet était telle que nous ne pouvions dormir (chambre au 1er étage).

Il était minuit et demi. Nous restâmes à la fenêtre pour observer les multiples évolutions et ce que nous prenions pour des tentatives de décollage, l'objet semblant avoir des difficultés pour effectuer cette manœuvre.

La situation ne changea pas jusqu'à trois heures du matin, heure à laquelle nous eûmes le temps de regarder par la fenêtre pour voir la même boule que celle qui était sortie des nuages, y entrer cette fois... etc.

Quel dommage que, comme toujours dans ces cas exceptionnels, il se trouve que l'appareil de photo ne puisse pas être utilisé...

Merci à M. Troadec de m'avoir fait parvenir son ouvrage qui enrichera les ufologues.

ANNONCE

VENDS télescope "Perl" J.P.M 115/900, Août 1982, avec moteur d'entraînement, matériel sous garantie un an. Prix 4 200 F.
S'adresser à Mr Yves LIBAYRE à AGNAT 43100 BRIOUDE. Tél. (71) 50.30.26.

sont plus fines mouches que l'on pensait et aucun ne se prit au piège!

Passant ensuite en revue les observations des pilotes, il nous rappelle que le Canada, contrairement aux USA n'eut pas à déplorer d'accident aérien et de morts dans la poursuite des ovnis. Il poursuit par l'étude du survol des centrales électriques et les cas de pannes générales d'électricité que l'on a beaucoup de mal en France à attribuer aux ovnis, puis les témoignages des radars.

Le livre se termine par une analyse de la position du gouvernement canadien face au problème posé par les ovnis, position qui, on s'en doute, s'aligne magistralement sur celle du "grand frère" américain, c'est à dire en s'efforçant de maintenir le secret mais d'une manière moins brutale... C'est à ce propos qu'il nous retrace l'essentiel du "projet magnet" lequel, on s'en souvient, tourna court en 48 heures après le 8 août 54, suite aux déclarations trop affirmatives d'un des responsables : Wilbert, B. Smith, déclarations qui ne caderaient pas du tout avec la thèse gouvernementale.

Dans l'ensemble, ce livre favorable à la thèse du "grand contact" prochain entre extra-terrestres et humains (mais sans le pessimisme de Charles Garreau) nous fait un bilan très correct de la situation ufologique canadienne. Il est méthodique, précis, et les différents cas sont assez détaillés avec de nombreuses notes reportées en fin des chapitres afin de pouvoir se référer aux ouvrages ou revues qui donnent plus de précisions sur ces cas. Les photos sont bonnes mais nous montrent plus souvent les lieux d'atterrissements présumés, les vues des bases aériennes ou des divers types d'avions utilisés pour la poursuite des ovnis que des photos d'ovni eux-mêmes! On ne saurait trop s'en étonner.

On est cependant surpris que la bibliographie indiquée en fin d'ouvrage ne comporte qu'un seul livre canadien en français, celui de Mac Duff et deux livres français : un de J.C. Bourret et un d'Aimé Michel dont le titre est encore incomplet. Le chauvinisme des canadiens anglais irait-il jusque là. On le regretterait, car c'est peu scientifique.

On peut regretter également deux lacunes : d'abord de ne pas trouver une carte du Canada nous situant avec précision les divers lieux d'observation signalés dans le texte ainsi que les diverses bases militaires citées tout au long du livre. Chaque lecteur n'a pas nécessairement un bon atlas à sa disposition et le temps nécessaire de faire les recherches... On regrette ensuite qu'il n'y ait pas un chapitre consacré aux activités des divers groupements ufologiques canadiens et à leurs travaux de recherches, car nous sommes plutôt mal renseignés en France sur l'importance de leurs



OUVRAGE DE YURKO BONDARCHUK OVNI, OBSERVATIONS, ATTERRISSEMENTS, ENLEVEMENTS. éditions de l'Homme, Montréal, Canada 4me tr 1979, 350 pages, illustré de nombreuses photos,

Cet ouvrage relativement récent, assez volumineux et bien imprimé (sur du bon papier!) offre pour principal intérêt de nous montrer le phénomène ovni dans l'optique canadienne, ce qui nous change un peu des habituels ouvrages publiés dernièrement en France.

Le livre est bon, clair, bien découpé, bien illustré et les différents chapitres nous font faire un tour très complet du problème, on le comparerait volontiers à un bon manuel scolaire ! Dire qu'il est convaincant et qu'il apporte du nouveau... Non ! récite bien sa leçon et c'est déjà beaucoup. Il en est resté à la bonne théorie "boulons et écrous" d'il y a 25 ans et ne changera plus ; témoin cette citation de major Keyhoé à son sujet : "Ce qui fait la valeur de ce livre, c'est sa contribution à préparer notre monde à l'inévitable contact avec les extra-terrestres..." On croit entendre Charles Garreau dans son récent livre "Alerte dans le ciel" (1) même époque, mêmes hommes, même optique!...

Le livre expose déjà les témoignages photos (canadiens) puis les traces matérielles d'atterrissements, en particulier ce cas très curieux de traces gelées sur un toit enneigé à Montréal le 6 Janvier 1977 avec de curieuses empreintes de pieds tordus. Il examine ensuite les séquelles physiologiques sur les témoins avec en premier lieu celles de Michalak, mondialement connu, et aborde très rapidement les cas possibles d'enlèvement avant d'en venir aux aspects militaires du problème.

Comme jadis Keyhoé, il rappelle la longue série du survol des installations militaires et nous raconte à ce propos la curieuse histoire de ce terrain d'atterrissement secret près de Suffield dans l'Alberta qui fut aménagé spécialement dans l'espoir de voir les ovnis y atterrir... parfaitement entretenu, il fut de 1954 à 1967 zone interdite à tous les pilotes civils et militaires... Mais les ovnis

Nouvelles récentes (condensé de presse)

(Voici des motifs d'enquêtes, pour les enquêteurs qui manqueraient d'objectif dans les régions concernées)

LE 19 AOUT 1982 A DARNEY (VOSGES)

Vers 1 h 50 la base aérienne de Contrexéville était informée qu'un gros objet lumineux, une sorte de boule blanche s'était abattue non loin d'un champ de céréales où travaillait Monsieur André qui moissonnait tardivement. Lieu déterminé du hameau : La Forge-Keitel sur le C.D. 460 menant de Darney à Epinal. La gendarmerie en quête sous les auspices du maréchal des logis chef Gégoux.

(Titre du journal non précisé)

LE 21 SEPTEMBRE 1982 A METZ (MOSELLE)

Vers 6 h 35 par un coup de téléphone au journal ; un interlocuteur raconte qu'il vient de voir une boule blanche de la taille de la lune et se déplaçant d'ouest en est puis a éclaté en provoquant un longue trainée. Une demi-heure plus tard un deuxième coup de fil identique. Enfin en soirée un 3^e coup de téléphone en provenance de Freymy-Merleback racontait la même observation.

La météo de Metz alerté et questionnée a répondu R.A.S. - Alors ?

("Le Républicain Lorrain" du 22 Sept. 1982)

VERS LA MI-OCTOBRE 1982 A Ste DOROTHÉE (CANADA)

Dans le Québec, au Nord de l'archipel montréalais un adolescent, Stéphane Ledeau, fit une rencontre de 3^e type. L'extra-terrestre mesurait 1,50 à 1,80 m, il avait des yeux oranges, une tête brune, volumineuse. Ce jeune campeur avait déjà vu avec ses parents un mystérieux objet volant silencieux de la taille d'un hélicoptère et qui se déplaçait en projetant un faisceau lumineux.

("Le Provençal" du 20 octobre 1982)

N.B. - Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

Suite de p. 47 : D'UN LIVRE A L'AUTRE

activités... mais cela eut peut-être rallumé ou mis en évidence la "rivalité" (pour ne pas dire plus) entre cousins d'origine française et "cousins" d'origine-anglaise. Il serait souhaitable que quelque ufologue bien documenté comble cette lacune par un article dans un prochain numéro de LDLN. Ce serait une agréable surprise.

1 — Alerté dans le ciel, le nouveau livre de Charles Garreau, voir LDLN n° 209 de Novembre 1981.

P.S. Cet ouvrage étant imprimé au Canada ne se trouve pas dans toutes les librairies; les lecteurs qui ne pourraient se le procurer peuvent le commander à Mr Lebat, du Géos, qui l'a en stock Mr Lebat - St-Denis les Rebais 77510 — Rebais.

APPEL AUX TRADUCTEURS

De temps à autre, nous faisons le compte de ceux qui peuvent nous apporter leur aide dans ce domaine. Certains n'ont parfois plus de temps matériel de collaborer dans ce sens, souvent trop pris par leurs occupations professionnelles ou familiales ; mais d'autres ignorent que leur connaissance de langues étrangères peut rendre de grands services à LDLN.

Pour compléter le Service des traductions, nous demandons à ceux qui ont une bonne connaissance de l'une des langues suivantes de nous écrire le cas échéant, (à l'adresse de la revue) : anglais, espagnol, portugais, allemand, italien, suédois, voire japonais et chinois. L'idéal serait d'être bilingue.

Merci à ceux qui pourront apporter leur pierre dans cette tâche.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4me trimestre 1982